

ANALYSE DÉTAILLÉE
DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
PORTANT SUR LE RAPPORT PRÉÉLECTORAL
2026

Québec, le 17 août 2026

Cette publication
est rédigée par le



Québec

575, rue Jacques-Parizeau, bureau 300
Québec (Québec) G1R 2G4
Tél. : 418 691-5900

Internet

Courriel : verificateur.general@vgq.qc.ca
Site Web : www.vgq.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux



Le rapport est disponible dans notre site Web.

Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur général du Québec

Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sur quelque support que ce soit des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal – 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
978-2-555-04400-5 (version imprimée)
978-2-555-04401-2 (version PDF)



Québec, 17 août 2026

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, j'ai le privilège de vous transmettre le rapport détaillant nos travaux de certification sur le rapport préélectoral, intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2026*.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

La vérificatrice générale,

Christine Roy, FCPA auditrice

Faits saillants

Dans l'ensemble, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles pour les années 2026-2027 à 2028-2029. Des défis sont cependant présents en 2027-2028, défis qui s'accroissent en 2028-2029.

Revenus

Ralentissement de la croissance des revenus totaux cohérent avec la croissance économique modeste et l'évolution démographique prévues



Dépenses

Prévisions plausibles compte tenu des éléments exposés dans notre analyse

Efforts budgétaires estimés

au moins
2 G\$
2027-2028

au moins
3 G\$
2028-2029



Ce qui implique

notamment la réduction ou la fin du financement d'activités et de programmes

6 %

10 dernières années

\$ \$ \$

2,3 %

de 2026-2027
à 2028-2029

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE

Écart à résorber

Un écart à résorber n'a pas été intégré dans les revenus ni dans les dépenses.

Il pourrait nécessiter la mise en œuvre de mesures additionnelles.

1,85 G\$
2028-2029

Provision pour éventualités

2,0 G\$
2026-2027

1,5 G\$
2027-2028

1,5 G\$
2028-2029

Défis importants pour les années futures

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

**Efforts importants
pour les deux dernières
années du plan**



Défi considérable en raison
de l'effet cumulatif des efforts
et de la nécessité de les pérenniser



Trajectoire de la réduction de la dette

Diminution
significative des
investissements nets
en immobilisations sur
une période prolongée



Diminution d'un peu plus
de **20 %** des investissements
prévus dans le plan québécois
des infrastructures de
2026-2027 à 2030-2031



Impact possible
sur la pérennité
des infrastructures
existantes



Qualité de l'information

**Dans l'ensemble,
le rapport préélectoral
renseigne adéquatement
le lecteur.**



**Mais des aspects
doivent être améliorés**

dont la présentation dans le cadre financier
d'un surplus (déficit) comptable qui ne
correspond pas à celui qui serait constaté
dans les états financiers

Caroline Rivard

Vérificatrice générale adjointe

Sébastien Simard

Directeur principal d'audit

Geneviève Morin

Directrice d'audit

Valérie Boutin

Jean-Sébastien Bussi res

M lissande Gervais

Maxime Lessard

Pierre-Nicolas Merkl

Samuel F. Pichette

Maxime St-Hilaire

REVUE DE LA QUALIT 

Nicolas Bougie

Directeur g n ral d'audit

Table des matières

1.	Mise en contexte	9
-----------	-------------------------	----------

2.	Résultats de nos travaux	11
-----------	---------------------------------	-----------

2.1	Conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions	11
	Prévisions économiques et financières	11
	Prévisions des revenus	19
	Prévisions des dépenses de portefeuilles	28
	Prévisions de la dette et du service de la dette	37
2.2	Commentaires sur les rapports du MFQ à l'égard de l'application de la <i>Loi sur l'équilibre budgétaire</i> et de la <i>Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations</i>	40
2.3	Conclusion sur la qualité de l'information présentée dans le rapport préélectoral	46

3.	Commentaires des entités	50
-----------	---------------------------------	-----------

	Annexes	55
--	----------------	-----------



1. Mise en contexte

- 1 Le ministre des Finances (MFQ) a la responsabilité de préparer et de publier un rapport sur l'état des finances publiques du Québec avant chacune des élections générales. Ce rapport préélectoral doit contenir une mise à jour des prévisions publiées dans le plus récent budget du gouvernement. Les rôles et les responsabilités des principaux intervenants du gouvernement sont présentés en annexe (annexe III).
- 2 Le Vérificateur général a la responsabilité de conclure sur la plausibilité de ces prévisions et des hypothèses sous-jacentes, à une date donnée, dans un rapport de certification, et ce, pour au moins les trois premières années financières des prévisions présentées dans le rapport préélectoral.

Prévision plausible

Une prévision est jugée plausible lorsque les hypothèses utilisées pour l'établir sont complètes, réalistes, objectives (sans biais apparent) et cohérentes entre elles ou encore avec d'autres sources ou avec les tendances historiques. De plus, les hypothèses et les prévisions doivent prendre en compte les informations les plus récentes et être établies selon les normes comptables canadiennes applicables.

- 3 Le 17 août 2026, le MFQ a publié un rapport préélectoral en vue des élections générales du 5 octobre 2026. Ce rapport comprend le rapport de certification du Vérificateur général reproduit en annexe (annexe II).
- 4 Quant à la présente analyse, elle constitue un complément au rapport de certification. Elle fait part des fondements de notre conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions du rapport préélectoral, ainsi que des éléments à considérer lors de l'utilisation de celles-ci. Elle présente également nos commentaires sur les rapports concernant les exigences de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* qui sont inclus dans le rapport préélectoral conformément à la *Loi sur le ministère des Finances*. Elle contient finalement notre conclusion sur la qualité de l'information présentée dans le rapport préélectoral.
- 5 L'ensemble de ces travaux permet notamment aux différents partis politiques d'élaborer leur plateforme électorale à partir d'une base commune crédible, ce qui facilite l'appréciation des cadres financiers qui seront élaborés par les partis politiques à un moment important dans une démocratie.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ET LA PORTÉE DE NOTRE EXAMEN DU RAPPORT PRÉÉLECTORAL?

6 Les objectifs de l'examen consistaient :

- à déterminer si les hypothèses et les prévisions ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral 2026 du ministère des Finances sont plausibles en date du 10 juillet 2026 pour les années financières 2026-2027 à 2028-2029¹;
- à s'assurer que l'information présentée dans le rapport préélectoral 2026 est compréhensible, pertinente et comparable, et qu'elle renseigne adéquatement sur la situation économique et financière du Québec.

7 Étant donné que les prévisions portent sur des événements futurs, donc encore inconnus par définition (ex. : nouvelles décisions du gouvernement, évolution de la conjoncture économique), il est entendu que les résultats réels seront différents de ce qui est prévu dans le rapport préélectoral, et que les écarts entre les prévisions et les résultats réels pourraient être importants. C'est pourquoi notre conclusion ne porte pas sur la probabilité que les prévisions se réalisent, mais bien sur la plausibilité de ces prévisions.

8 Notre examen ne fournit pas non plus d'assurance sur les résultats qui seront atteints avec les sommes prévues dans le cadre financier en matière de qualité et de quantité de services à la population. Nous avons toutefois examiné si les coûts établis pour reconduire les principales activités de l'État ainsi que les décisions prises par le gouvernement jusqu'au 10 juillet 2026 quant à la bonification, à la modification ou à la réduction de l'offre de services à la population ont été pris en compte, et nous avons exprimé nos commentaires à cet égard le cas échéant.

9 Nos travaux se sont essentiellement déroulés de janvier à août 2026. Malgré le fait que le rapport préélectoral repose sur les données disponibles en date du 10 juillet, nous avons procédé au suivi des événements significatifs survenus entre le 10 juillet et le 10 août, date du rapport de certification. Les objectifs de notre examen et les critères d'évaluation sont présentés plus en détail en annexe (annexe I).

1. Nos travaux ne portent pas sur les données de l'année financière 2025-2026 présentées dans le rapport préélectoral, puisqu'il s'agit de résultats réels que nous avons déjà audités et qui ont été publiés dans les Comptes publics 2025-2026.

2. Résultats de nos travaux

2.1 Conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions

Dans l'ensemble, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles pour les années 2026-2027 à 2028-2029. Des défis sont cependant présents en 2027-2028, défis qui s'accroissent en 2028-2029.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Dans l'ensemble, les prévisions économiques et financières pour les années civiles 2026 à 2029 sont plausibles et constituent une base adéquate à partir de laquelle effectuer les prévisions des revenus, des dépenses et de la dette du gouvernement.

Qu'avons-nous constaté?

¹⁰ Le MFQ prévoit pour les prochaines années une croissance économique modeste qui est moins élevée que la tendance historique, ce qui est plausible selon nos travaux. Cette prévision s'explique notamment par la stagnation de la population, qui devrait ralentir la croissance de la demande intérieure, ainsi que par l'instabilité accrue du commerce extérieur alimentée entre autres par les enjeux tarifaires avec les États-Unis et les conflits à l'international.

¹¹ Par ailleurs, les utilisateurs des prévisions doivent considérer des facteurs d'incertitude. Par exemple, les effets négatifs des négociations commerciales nord-américaines pourraient se prolonger au-delà de 2026. De plus, l'inflation pourrait demeurer légèrement plus élevée que la cible de la Banque du Canada après 2026.

¹² Il y aura également des défis à relever. En effet, les prévisions s'appuient sur une progression soutenue du taux d'emploi, alors que le Québec a déjà le taux d'emploi le plus élevé des provinces canadiennes, et elles se basent sur une augmentation de la productivité à un rythme rarement observé ces dernières années.

¹³ Malgré les facteurs d'incertitude et les défis, les prévisions demeurent plausibles, puisque les risques qui y sont associés sont relativement équilibrés. Une inflation élevée persistante pourrait par exemple contrebalancer les effets sur le produit intérieur brut (PIB) nominal d'une productivité plus faible.

En quoi les prévisions économiques sont-elles importantes?

¹⁴ L'élaboration des prévisions économiques est une étape déterminante pour établir les prévisions du cadre financier du gouvernement, puisque l'évolution des revenus est étroitement liée à l'activité économique et est sensible à l'inflation. Des dépenses et le service de la dette sont également liés à des variables économiques comme le taux de chômage, l'inflation ou les taux d'intérêt en vigueur.

Ce qui appuie notre constat

¹⁵ Les prévisions économiques nécessitent l'estimation de l'évolution de l'économie du Québec, de l'économie de ses principaux partenaires commerciaux, des marchés financiers et des prix des matières premières. Sur la base des travaux que nous avons réalisés et de la consultation d'experts économistes, nous jugeons que les prévisions du MFQ sont plausibles, puisque ces prévisions :

- reposent sur un ensemble d'hypothèses que nous avons jugé complet et réaliste dans le contexte économique actuel;
- sont cohérentes entre elles et, généralement, avec les tendances historiques;
- s'appuient sur les données statistiques les plus récentes, notamment sur les informations concernant les comptes économiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiées en juin 2026.

¹⁶ De plus, les prévisions du MFQ sont comparables à celles des principales institutions financières privées canadiennes. En effet, sur l'horizon prévisionnel de 2026 à 2029, les principales prévisions du MFQ se situent à l'intérieur de la fourchette des prévisions de ces institutions. Nos travaux sur les hypothèses et les prévisions économiques et financières sont présentés plus en détail en annexe (annexe IV).

¹⁷ Le tableau 1 présente les prévisions économiques du ministère, soit la croissance du PIB réel, celle de l'inflation mesurée par le déflateur et l'indice des prix à la consommation (IPC), et celle du PIB nominal.

Déflateur du PIB

Il s'agit d'un indicateur de l'évolution des prix de l'ensemble des biens et des services produits. Sa variation est une mesure de l'inflation.

TABEAU 1 Croissance historique et prévue du PIB du Québec (variation en pourcentage)

	TAUX ANNUEL MOYEN ¹ 2016-2025	2026	2027	2028	2029	TAUX ANNUEL MOYEN ¹ 2026-2029
PIB réel	2,0	0,7	1,4	1,5	1,5	1,3
Inflation						
Déflateur	3,2	2,7	2,0	1,9	1,9	2,1
IPC	2,6	3,0	2,1	2,0	2,0	2,3
PIB nominal	5,2	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4

1. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.

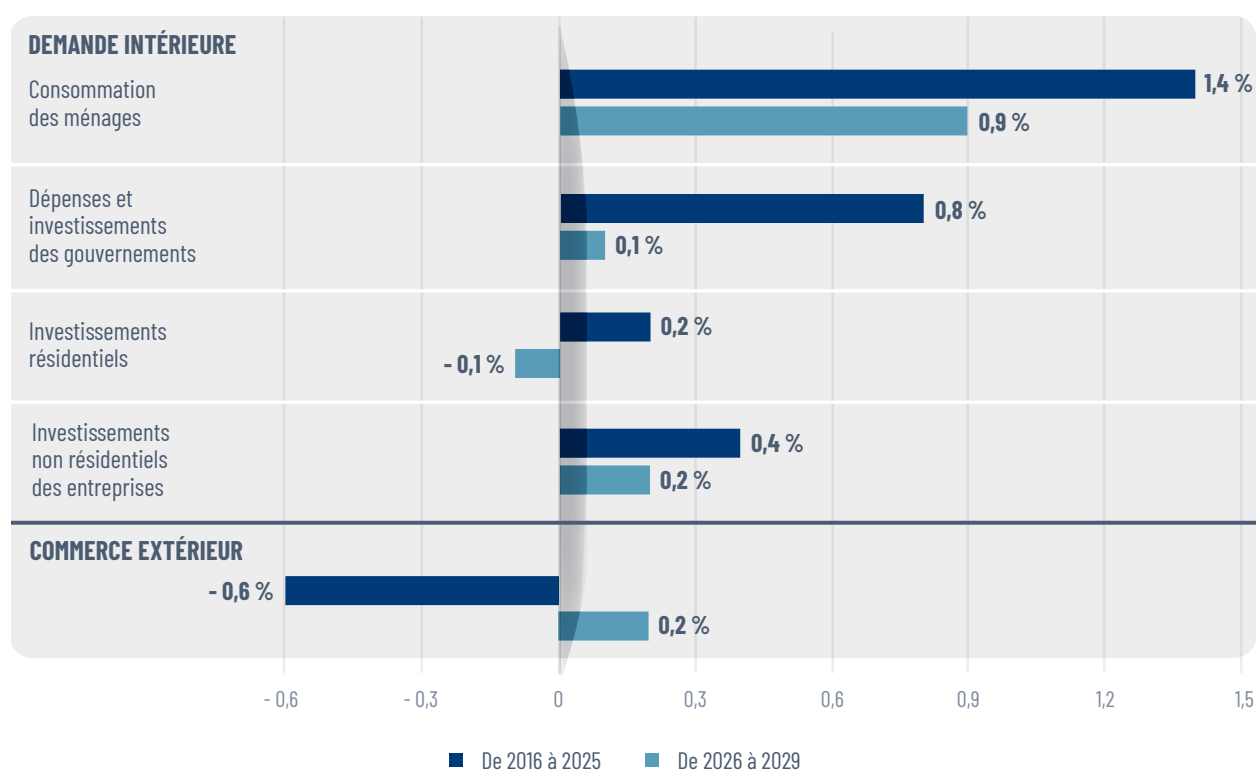
Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.

Croissance économique modeste

¹⁸ Le MFQ prévoit une croissance modeste du PIB réel du Québec, qui passera de 0,7 % en 2026 à 1,5 % en 2029, alors que la croissance moyenne de 2016 à 2025 était de 2 % par année. Ce scénario est basé sur des hypothèses que nous jugeons plausibles, soit que la croissance économique devrait être soutenue par une croissance modérée de la demande intérieure au cours des quatre prochaines années et par une reprise du commerce extérieur à compter de 2027 (tableau 1 du rapport préélectoral).

¹⁹ La figure 1 présente la contribution des dépenses, soit celle de la demande intérieure et du commerce extérieur, à la croissance économique (PIB réel) du Québec prévue par le MFQ pour 2026 à 2029, en comparaison de celle de 2016 à 2025.

FIGURE 1 Contribution annuelle moyenne des dépenses à la croissance économique (PIB réel) du Québec

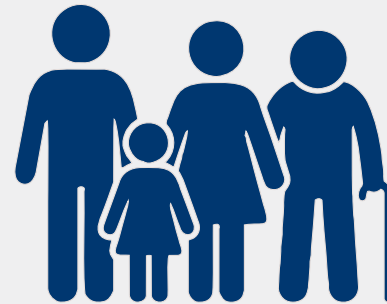


Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.

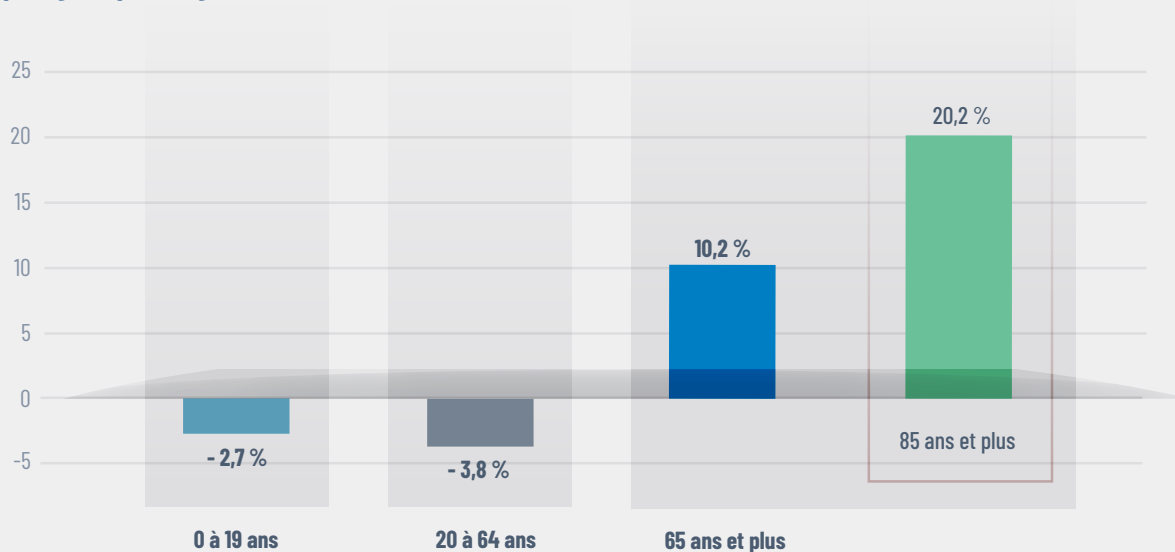
Demande intérieure

²⁰ Selon le MFQ, bien qu'elle demeure le principal moteur de croissance économique, la consommation des ménages devrait ralentir au cours des prochaines années, comme le montre la figure 1. Ce ralentissement est cohérent avec les effets de la stagnation de la population attendue de 2026 à 2029.

Depuis 2025, on assiste à une stagnation de la population, qui devrait persister jusqu'en 2029 (graphique 3 du rapport préélectoral). Cette situation, qui s'est rarement produite dans l'histoire récente du Québec, s'explique par un accroissement naturel de la population qui est négatif depuis 2024 et par une réduction du nombre de résidents non permanents, conformément aux orientations gouvernementales pour la période de 2026 à 2029.



Variation prévue de la population du Québec par groupe d'âge de 2025 à 2029



Les effets de ces changements démographiques s'avéreront importants au cours des prochaines années. Dans l'ensemble, la diminution du nombre de personnes en âge de travailler créera une pression à la baisse sur l'emploi, alors que la forte croissance du nombre de personnes âgées va créer une pression à la hausse sur les services publics, notamment en santé et services sociaux.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données de l'ISQ.
Illustration : Vérificateur général du Québec, banque d'images Adobe Stock.

²¹ Il est également prévu que, de 2026 à 2029, la contribution des dépenses et des investissements des gouvernements sera plus faible qu'antérieurement. Cela reflète notamment les dernières prévisions de dépenses du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec, ainsi que les prévisions des investissements prévus dans le plan québécois des infrastructures (PQI).

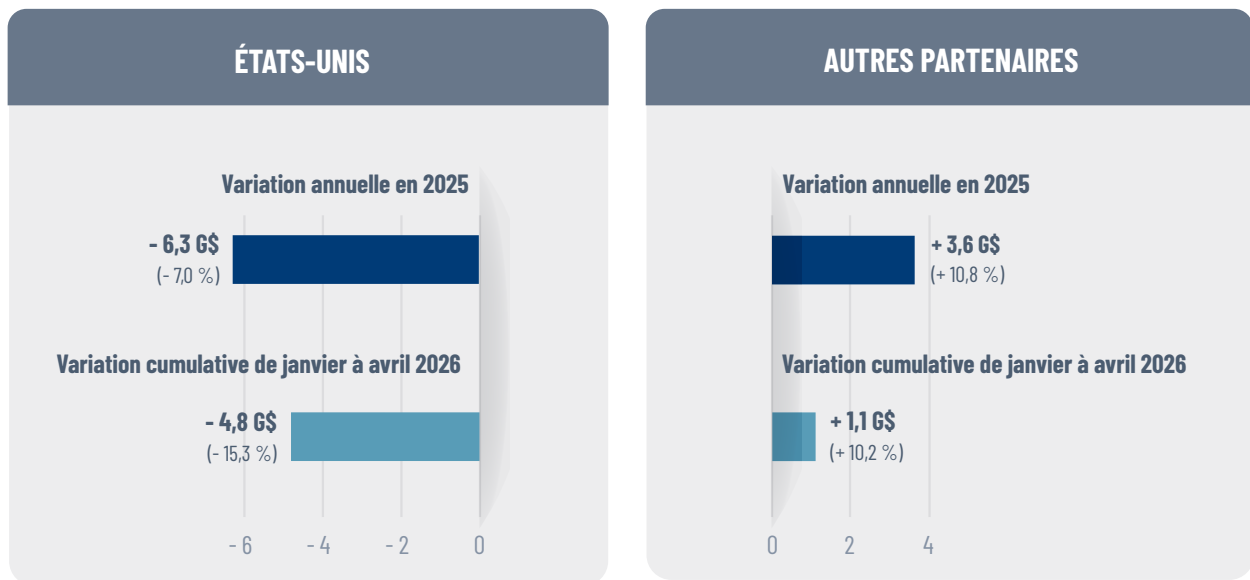
²² De plus, le MFQ prévoit qu'après une forte progression en 2025, les investissements résidentiels connaîtront une décroissance chaque année au cours des quatre prochaines années. Cela s'explique entre autres par le ralentissement de la construction de maisons neuves, en raison d'une stagnation du nombre de ménages. Cette hypothèse nous paraît légèrement sous-évaluée : elle traduit en effet une plus forte diminution des mises en chantier que ce que prévoient d'autres institutions réalisant ce type de prévision. Toutefois, les effets de cette prudence sur la croissance du PIB réel ne sont pas significatifs. Nous traitons de ses conséquences sur le cadre financier dans la section portant sur les revenus fiscaux.

²³ Par ailleurs, l'imprévisibilité entourant les politiques commerciales américaines a créé un climat qui n'est pas propice aux investissements non résidentiels des entreprises au Québec en 2026. La prévision repose sur la stabilisation de ce contexte commercial à compter de 2027, ce qui contribuerait effectivement à la reprise de la croissance des investissements des entreprises. Finalement, les hypothèses retenues par le MFQ tiennent compte de la croissance des investissements prévus par Hydro-Québec dès 2026.

Commerce extérieur

²⁴ Selon les prévisions du MFQ, le commerce extérieur devrait continuer de s'ajuster au contexte commercial avec les États-Unis. Par exemple, le Québec devrait bénéficier de l'élimination graduelle des obstacles au commerce intérieur canadien et des initiatives ayant comme objectif de diversifier nos partenaires commerciaux. Bien que la situation reste incertaine et qu'elle puisse évoluer différemment, les données indiquent l'amorce d'un déplacement vers d'autres partenaires commerciaux que les États-Unis depuis 2025 (figure 2).

FIGURE 2 Variation des exportations du Québec par destinataires



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données de l'ISQ.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Révision annuelle de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)²

En juillet 2026, les États-Unis n'ont pas appuyé le renouvellement de l'ACEUM. Conséquemment, les pays membres devront procéder à une révision annuelle de l'accord. Les négociations et l'incertitude qui en découlent pourraient avoir un impact sur les entreprises québécoises exportatrices. Si les conditions de l'accord changeaient significativement ou encore si les États-Unis décidaient de se retirer, la croissance économique du Québec pourrait en être affectée.

Tarifs douaniers américains

Le Québec est l'une des provinces les plus affectées, avec l'Ontario, par les tarifs douaniers américains actuels. Si des tarifs douaniers étaient appliqués plus largement, voire à certains secteurs stratégiques qui sont fortement tributaires des exportations vers les États-Unis, la croissance économique pourrait en être affectée. Au contraire, si certains des tarifs en vigueur étaient levés, la croissance économique pourrait être plus élevée que ce que prévoit le ministère.

Événement survenu après le 10 juillet 2026

Bien qu'en date du 10 juillet dernier, l'instabilité engendrée par les négociations avec les États-Unis au sujet des tarifs douaniers ait déjà été considérée comme un risque par le MFQ, ce risque s'est accentué le 20 juillet par l'annonce de la part de l'administration américaine de l'application de nouveaux tarifs de 50 % à compter du 19 août. Ces nouveaux tarifs seront aussi applicables à certains biens couverts par l'ACEUM.

Si ces tarifs devaient s'appliquer comme il a été annoncé, ils auraient un impact à la baisse sur la croissance du PIB du Québec.

Défis liés au taux d'emploi et à la productivité

²⁵ Parmi les facteurs qui influencent le PIB réel, on retrouve la population, le poids démographique du principal bassin de main-d'œuvre, le taux d'emploi et la productivité.

²⁶ Le tableau 2 présente les effets de la variation de la population, soit de la stagnation démographique, sur la croissance économique (PIB réel), et illustre les défis à relever, notamment en termes de taux d'emploi et de productivité.

2. Conformément à l'ACEUM, un examen conjoint formel de l'accord devait être mené en 2026. Aux termes de l'examen, soit le 1^{er} juillet 2026, chaque pays membre de l'accord devait exprimer son souhait de prolonger ou non l'ACEUM pour une nouvelle période de 16 ans, soit jusqu'en 2042. Les États-Unis ont refusé son renouvellement, mais ne s'en sont pas retirés. Cette décision déclenche un processus de révision annuelle renouvelable pouvant durer jusqu'à dix ans. À l'issue de cette période, si aucune prolongation n'est convenue, l'accord expirera. Les parties ont également la possibilité de se retirer de l'ACEUM à tout moment, moyennant un préavis écrit de six mois.

TABEAU 2 Contribution des principaux facteurs à la croissance du PIB réel par habitant du Québec (variation en pourcentage)¹

	TAUX ANNUEL MOYEN ² 2010-2019	TAUX ANNUEL MOYEN ² 2020-2025	2026	2027	2028	2029	2030	TAUX ANNUEL MOYEN ² 2026-2030
PIB réel	1,9	1,6	0,7	1,4	1,5	1,5	1,4	1,3
Population	0,8	1,1	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,1	0,1	- 0,1
PIB par habitant	1,1	0,5	1,1	1,6	1,6	1,5	1,3	1,4
Poids démographique des 15 à 64 ans	- 0,7	- 0,5	- 0,8	- 0,7	- 0,7	- 0,6	- 0,4	- 0,6
Taux d'emploi	1,0	0,7	0,9	1,4	1,1	0,9	0,7	1,0
Productivité	0,8	0,3	1,1	0,9	1,1	1,2	1,1	1,1

1. Les nombres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.

²⁷ La prévision du PIB réel repose sur une croissance soutenue du taux d'emploi de 2026 à 2030, particulièrement chez les 15 à 64 ans, et sur une croissance de la productivité plus élevée que la tendance historique. Selon le MFQ, la croissance du taux d'emploi passera de 0,7 % pour 2020 à 2025 à 1,0 % pour 2026 à 2030, et la productivité de 0,3 % à 1,1 %.

²⁸ Il est possible que la productivité progresse fortement, appuyée par des investissements en innovations technologiques notamment et par des pressions accrues sur le marché du travail découlant du contexte démographique. Néanmoins, l'atteinte de cette croissance du taux d'emploi et de la productivité sur l'ensemble de la période quinquennale représente un défi.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Taux d'emploi et productivité

Selon les données de Statistique Canada, le taux d'emploi du Québec est actuellement le plus élevé des provinces canadiennes : il s'établissait à 77,4 % chez les 15 à 64 ans en 2025, alors que la moyenne canadienne était de 74,2 %. Les effets des facteurs ayant permis au taux d'emploi de progresser plus rapidement au Québec que dans le reste du Canada au cours des dernières années pourraient s'atténuer dans les prochaines années, et il pourrait donc être difficile d'augmenter ce taux au même rythme qu'auparavant.

La productivité devra augmenter à une cadence rarement observée ces dernières années. Sur la base de moyennes mobiles sur 4 ans et en excluant la période de la pandémie de COVID-19, nous avons observé à seulement une occasion une croissance de la productivité égale ou supérieure à 1,1 % depuis 2000.

Une croissance du taux d'emploi qui serait moins rapide que prévu ou encore une productivité qui progresserait de manière similaire aux tendances historiques affecteraient négativement la croissance du PIB.

Inflation près de la cible de la Banque du Canada

²⁹ Après avoir progressé rapidement en début d'année 2026, le taux d'inflation devrait se rétablir près de la cible de la Banque du Canada (2 %) dès 2027, selon le MFQ, comme l'illustre le tableau 1, ce que nous jugeons plausible.

³⁰ La prévision de l'IPC de 3 % en 2026 prend en compte l'effet de la forte volatilité des prix de l'énergie découlant du conflit au Moyen-Orient. Selon les données disponibles en date du 10 juillet, cette hausse ne semble pas se transmettre de façon aussi marquée à d'autres composantes de l'IPC que l'énergie et les aliments. Ainsi, si l'hypothèse posée par le MFQ d'une reprise graduelle à compter de cet été des flux pétroliers passant par le détroit d'Ormuz se matérialise, il est possible que l'inflation tende vers 2 % dès 2027.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Pression à la hausse sur les prix

Soulignons que la dispersion de la fourchette des prévisions des institutions privées concernant le déflateur est assez élevée pour 2026 et 2027 (annexe IV) et que la prévision du MFQ est légèrement inférieure à la moyenne pour 2027 (écart de 0,2 %).

De plus, l'inflation se maintient au-dessus de la cible de la Banque du Canada (2 %) depuis quelques années, et cette tendance montre des signes de persistance. Des facteurs pourraient par ailleurs continuer de pousser l'augmentation des prix légèrement au-dessus de 2 % au-delà de 2026. Par exemple, le défi démographique caractérisé par le vieillissement de la population continuera d'affecter le marché du travail et pourrait maintenir une pression sur les salaires, ce qui peut avoir un effet à la hausse sur l'inflation.

Événement survenu après le 10 juillet 2026

La reprise des tensions entre l'Iran et les États-Unis dans la dernière moitié de juillet 2026 pourrait faire en sorte que le prix du baril de pétrole se maintienne à des niveaux plus élevés que ce que le MFQ a anticipé. En date du 10 août, la circulation dans le détroit d'Ormuz demeure restreinte et les prix de l'énergie sont toujours supérieurs aux niveaux d'avant le conflit, ce qui affecte à la hausse l'inflation.

Ralentissement de la croissance du PIB nominal

³¹ Après avoir crû à un taux annuel moyen de 5,2 % de 2016 à 2025, le PIB nominal affichera une croissance moyenne de 3,4 % pour la période de 2026 à 2029, selon le MFQ. Cette prévision est cohérente avec le ralentissement attendu de la croissance du PIB réel et de l'inflation mesurée par le déflateur du PIB.

³² La prévision du PIB nominal du MFQ se situe près de celle des institutions privées pour cette période. Pour 2027, un écart de 0,4 % s'explique en partie par un léger décalage quant au rythme de la reprise, que nous jugeons plausible, et par un ralentissement plus rapide de l'inflation, qui pourrait toutefois demeurer élevée plus longtemps que prévu.

³³ Une croissance plus forte de l'inflation aurait un impact direct à la hausse sur la croissance du PIB nominal ainsi que sur les revenus et les dépenses du gouvernement. Nous traitons des composantes du PIB nominal (ex. : salaires et traitements, consommation des ménages, excédent d'exploitation net des sociétés) dans la section portant sur les revenus fiscaux.

PRÉVISIONS DES REVENUS

Dans leur ensemble, les prévisions des revenus sont plausibles pour 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Le ministère des Finances anticipe un ralentissement de la croissance des revenus totaux, ce qui est cohérent avec la réduction de la croissance économique et la baisse de l'inflation prévues pour la période.

Qu'avons-nous constaté?

³⁴ Selon le MFQ, la croissance annuelle moyenne des revenus totaux du gouvernement devrait ralentir et s'établir à 3,7 % pour les trois prochaines années, alors qu'elle était de 4,8 % au cours des 10 dernières années. Cette prévision est cohérente avec les prévisions économiques du MFQ et l'évolution démographique du Québec, et elle prend en compte les dernières décisions gouvernementales ainsi que les données fiscales et comptables les plus récentes.

³⁵ Des facteurs d'incertitude économique pourraient avoir des effets sur la croissance des revenus. Par exemple, la persistance d'une inflation au-dessus de 2 % pourrait se traduire par une croissance plus élevée du PIB nominal et de ses principales composantes, et donc par une croissance plus élevée de certains revenus de l'État. Au contraire, une dégradation des relations commerciales avec les États-Unis contribuerait à la diminution des bénéfices des entreprises, nuirait au marché du travail et conséquemment diminuerait la croissance des revenus du gouvernement.

³⁶ Les revenus provenant des transferts fédéraux pourraient s'avérer plus élevés que prévu au cours des trois prochaines années considérant les négociations en cours ou à venir avec le gouvernement fédéral. Cependant, pour certaines ententes, cela ne devrait pas avoir d'incidence sur le solde comptable et le solde budgétaire, puisque ces revenus sont généralement comptabilisés dans les états financiers au même moment que la dépense financée.

Ce qui appuie notre constat

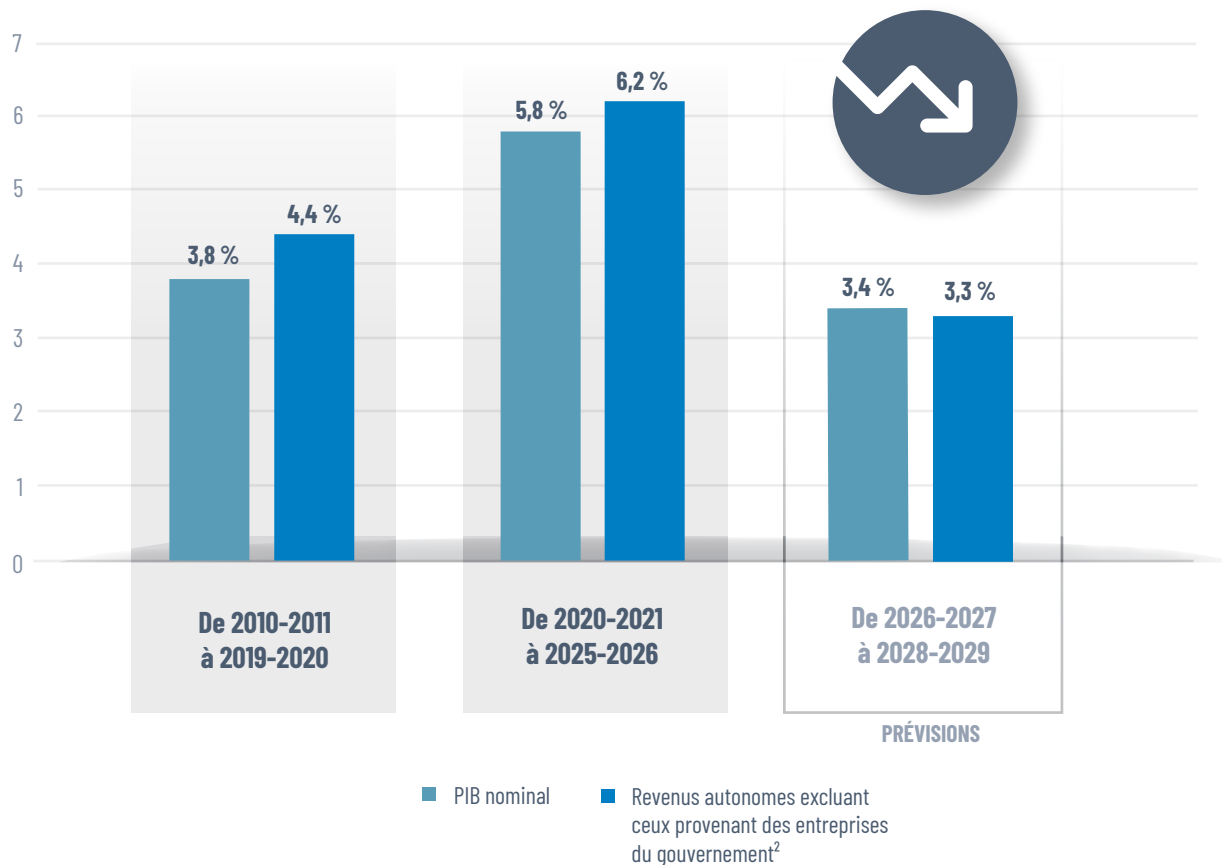
³⁷ Les prévisions des revenus totaux tiennent compte des lois en vigueur et sont soutenues par des hypothèses bien évaluées. Des informations complémentaires sur les travaux que nous avons réalisés sont présentées à l'annexe V. Nous présentons ci-après notre évaluation des prévisions des principales sources de revenus de l'État.

Revenus autonomes excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement

³⁸ Le MFQ prévoit que la proportion du PIB nominal correspondant aux revenus fiscaux et aux autres revenus (droits, permis et redevances, et revenus divers) demeurera relativement stable au cours des prochaines années, à environ 19,2 %. Cette estimation est cohérente avec l'évolution attendue de ces revenus. Soulignons que les prévisions relatives au PIB nominal sont un bon indicateur de la croissance de ces revenus autonomes.

³⁹ Par ailleurs, conformément à ses prévisions économiques, le MFQ prévoit un ralentissement marqué de la croissance de ces revenus autonomes, comme l'illustre la figure 3. Ce ralentissement significatif exercera une pression directe sur la gestion des finances publiques.

FIGURE 3 Croissance annuelle moyenne historique et prévue du PIB nominal¹ et de certains revenus autonomes



1. Le calcul repose sur le PIB nominal établi selon l'année financière.

2. Les revenus autonomes excluant ceux provenant des entreprises du gouvernement comprennent les revenus fiscaux et les autres revenus (droits, permis et redevances, et revenus divers).

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.

⁴⁰ La forte croissance des revenus autonomes de 2020-2021 à 2025-2026, comparativement à celle de 2010-2011 à 2019-2020, s'explique entre autres par une croissance importante de la population (1,1 %) et une inflation mesurée par le déflateur plus élevée (4,1 %) pendant cette période. Au cours des prochaines années, les revenus fiscaux et les autres revenus devraient être particulièrement affectés par les facteurs suivants :

- une stagnation de la population;
- une baisse marquée de l'inflation à près de 2 % dès 2027.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Les facteurs économiques ci-dessous pourront avoir une incidence sur les revenus. Ils sont présentés plus en détail dans la section portant sur les prévisions économiques et financières.

Effets d'une inflation élevée persistante

Depuis le début de l'année 2026, l'inflation demeure à des niveaux supérieurs à la cible de la Banque du Canada de 2 %. Si cette situation se maintient, elle pourrait notamment créer des pressions à la hausse sur les salaires, et conséquemment sur la consommation des ménages, ce qui augmenterait les revenus fiscaux. Une inflation élevée persistante pourrait également avoir un impact sur l'indexation de tarifs, ce qui pourrait hausser les autres revenus.

Défis liés à la hausse du taux d'emploi et de la productivité

Le scénario des prévisions économiques s'appuie sur une croissance du taux d'emploi et de la productivité relativement élevée. Un taux d'emploi dont la progression ralentirait ou une productivité qui progresserait à un rythme plus près des tendances historiques pourraient affecter négativement la croissance des revenus fiscaux.

Instabilité du commerce extérieur

Une augmentation ou une diminution des tensions commerciales et de l'incertitude découlant de l'ACEUM pourraient avoir un effet sur la croissance économique et affecter à la baisse ou à la hausse les revenus fiscaux.

Sensibilité des revenus à une variation du PIB nominal

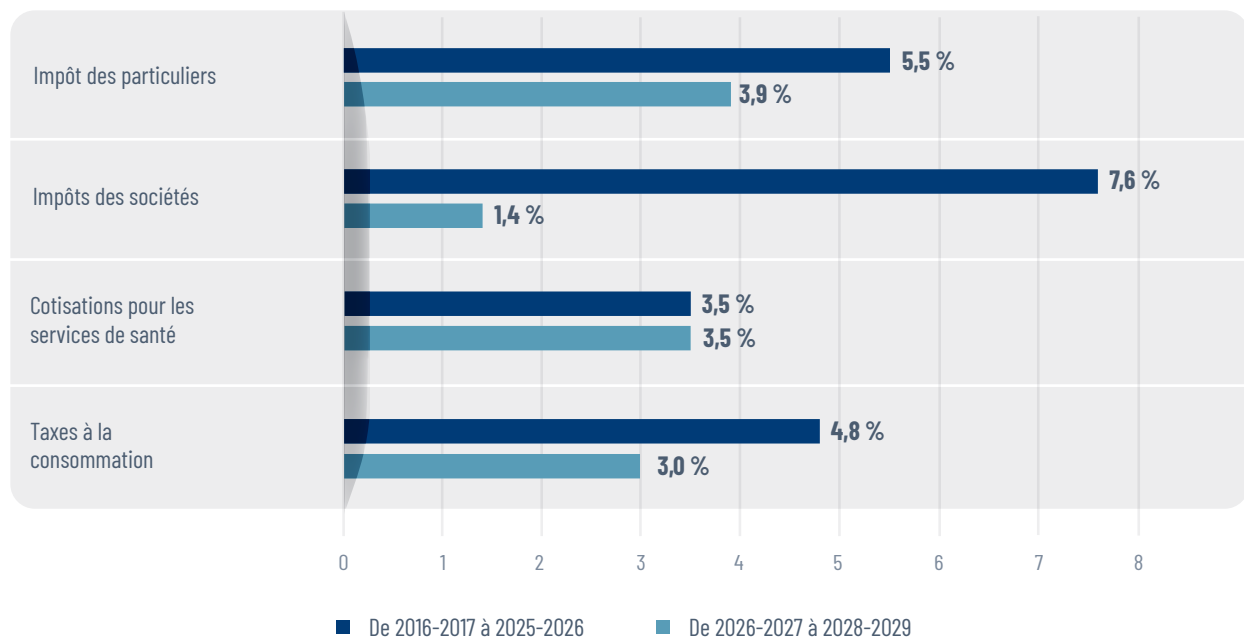
Une variation d'un point de pourcentage du PIB nominal a un effet de 1,2 milliard de dollars sur les revenus autonomes.

Revenus fiscaux

⁴¹ Les prévisions des revenus fiscaux s'appuient sur les plus récentes données financières et fiscales, elles intègrent adéquatement les prévisions économiques pertinentes et s'appuient, lorsque nécessaire, sur une modélisation et des hypothèses appropriées. L'annexe V présente les travaux que nous avons réalisés pour établir notre conclusion.

⁴² Ces revenus représentent près de 80 % des revenus autonomes et près de 65 % des revenus totaux du gouvernement prévus pour 2026-2027. Leur croissance devrait ralentir et s'établir à 3,3 % de 2026-2027 à 2028-2029 (tableau 19 du rapport préélectoral), alors qu'elle était en moyenne de 5,1 % au cours des 10 dernières années. La figure 4 présente la croissance historique et prévue des principaux revenus fiscaux.

FIGURE 4 Croissance annuelle moyenne historique et prévue des principaux revenus fiscaux



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

⁴³ Le ralentissement de la croissance des revenus fiscaux est cohérent avec les prévisions de croissance des variables économiques utilisées pour établir les prévisions de ces revenus. Ces variables présenteront une croissance modérée au cours des trois prochaines années, comparativement à ce que nous avons observé au cours des 10 dernières années (tableau 3).

TABLEAU 3 Taux de croissance annuel moyen de variables économiques utilisées pour établir les prévisions des revenus fiscaux

	De 2016-2017 à 2025-2026	De 2026-2027 à 2028-2029
Salaires et traitements	5,7	3,4
Consommation des ménages	4,7	3,7
Investissements résidentiels	7,6	0,7
Excédent d'exploitation net des sociétés	6,1	2,5

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.

⁴⁴ La croissance des salaires et traitements assujettis à l'impôt sur le revenu des particuliers et aux cotisations pour les services de santé s'est notamment avérée particulièrement élevée de 2016 à 2025, mais devrait diminuer sous l'effet du ralentissement de la croissance de l'emploi dû à la stagnation et au vieillissement de la population. Cette prévision est conforme au scénario de diminution de l'inflation prévu par le MFQ.

⁴⁵ La consommation des ménages et les investissements résidentiels, qui sont utilisés pour prévoir les revenus tirés des taxes à la consommation, subiront également les effets de la stagnation démographique et de la baisse de l'inflation. Les investissements résidentiels seront affectés par une décroissance dans le secteur des constructions neuves. Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur les prévisions

économiques et financières, cette prévision nous paraît prudente, mais l'impact de cette prudence sur les revenus provenant des taxes à la consommation n'est pas significatif.

⁴⁶ L'excédent d'exploitation net des sociétés, élément clé pour établir la prévision des revenus tirés des impôts des sociétés, diminuera aussi en raison du ralentissement de la croissance économique anticipé. Le MFQ prend aussi en compte dans sa prévision la baisse des prix attendue de certains métaux, qui devrait affecter le secteur minier. Notons toutefois que les revenus provenant des impôts des sociétés sont relativement volatils et complexes à prévoir.

Autres revenus (droits, permis et redevances, et revenus divers)

⁴⁷ Les prévisions des autres revenus (droits, permis et redevances, et revenus divers) s'appuient sur des méthodes qui reflètent les particularités de chacun des types de revenus et sur des hypothèses appropriées.

⁴⁸ Les autres revenus représenteront 16 % des revenus autonomes du gouvernement en 2026-2027. Selon le MFQ, la croissance de ces revenus devrait ralentir en raison de la stagnation de la population et de la baisse de l'inflation, pour s'établir à 3,6 % au cours des trois prochaines années financières, en comparaison d'une croissance annuelle moyenne de 5 % observée historiquement.

⁴⁹ L'annexe V explique notre conclusion sur ces revenus. Notons que nous avons relevé un facteur d'incertitude relativement à la croissance attendue des revenus provenant des droits d'émission de gaz à effet de serre.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Marché du carbone

Les revenus découlant du marché du carbone ont varié de manière importante au cours des dernières années. Cela s'explique notamment par les prix des unités vendues, qui dépendent par exemple de la confiance des participants, et par le nombre d'unités mis en vente. Au cours des prochaines années, certains événements pourraient influencer le rythme de croissance de ces revenus. Par exemple, l'intégration de l'État de Washington au marché Québec-Californie pourrait soutenir la croissance des prix.

Revenus provenant des entreprises du gouvernement

⁵⁰ Les prévisions sont soutenues par des hypothèses qui sont cohérentes avec le modèle d'affaires respectif des entreprises du gouvernement et avec les habitudes de consommation de leurs clientèles.

⁵¹ Le MFQ prévoit que les revenus provenant des entreprises du gouvernement représenteront environ 5 % des revenus autonomes pour les trois prochaines années. Soulignons que la part des revenus provenant des entreprises du gouvernement diminue depuis plusieurs années, alors qu'elle représentait 8 % en 2009-2010.

⁵² Pour soutenir cette prévision, le ministère s'appuie sur une croissance annuelle moyenne de ces revenus de 9,6 % par année pour la période de 2026-2027 à 2028-2029. La prévision repose essentiellement sur une forte croissance des bénéfices d'Hydro-Québec (19,6 % pour la période de 2026-2027 à 2028-2029) et sur des investissements de Loto-Québec visant à augmenter son offre de service. L'annexe V explique notre conclusion sur les prévisions concernant Loto-Québec et la Société des alcools du Québec. Les résultats de nos travaux sur les prévisions concernant Hydro-Québec sont présentés ci-après.

Hydro-Québec

⁵³ Depuis 2023-2024, Hydro-Québec fait face à une diminution de l'hydraulicité, qui se traduit par une diminution de ses exportations nettes affectant ses bénéfices. L'entreprise pose l'hypothèse que l'hydraulicité reviendra à la normale à compter de 2027, ce qui lui permettra d'augmenter ses exportations nettes. Rappelons que l'hydraulicité est un phénomène cyclique. L'hypothèse d'Hydro-Québec repose à cet égard sur la durée des cycles historiques.

⁵⁴ De plus, les hausses tarifaires qu'elle prévoit, soit une hausse annuelle moyenne de 2,8 % pour la clientèle résidentielle et de 3,8 % pour les clientèles commerciales et institutionnelles, correspondent aux autorisations de la Régie de l'énergie. Finalement, la société d'État s'appuie également sur une hausse de la demande d'électricité, qui sera entre autres stimulée par l'électrification des transports, la décarbonation de certains procédés industriels et les besoins de stockage générés par l'intelligence artificielle.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Renouvellement de l'entente sur Churchill Falls

L'impact anticipé du protocole d'accord de 2024 d'Hydro-Québec avec Newfoundland and Labrador Hydro et Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited a été intégré dans les prévisions d'Hydro-Québec. Dans l'éventualité où un accord tarderait à être conclu ou que ses modalités diffèrent du protocole d'accord, les bénéfices prévus d'Hydro-Québec pourraient devoir être révisés. Par exemple, le coût de cette entente actuellement intégré dans le cadre financier pour les années 2027-2028 et 2028-2029 représente une baisse des bénéfices d'Hydro-Québec d'environ 700 millions de dollars annuellement.

Le MFQ ajoute aussi dans sa prévision une augmentation des tarifs d'électricité dès 2028-2029 pour financer une partie des coûts d'approvisionnement du nouvel accord, ce qui hausserait les bénéfices d'Hydro-Québec d'environ 400 millions de dollars. Cette augmentation est conditionnelle à une autorisation de la Régie de l'énergie, et pourrait donc ne pas se matérialiser.

Faible hydraulicité

Hydro-Québec pose l'hypothèse d'un retour à la normale de l'hydraulicité à compter de 2027, mais considérant les niveaux d'eau historiquement bas observés récemment, il est possible que le retour à la normale prenne plus de temps que prévu. Le cas échéant, Hydro-Québec pourrait devoir diminuer ses exportations nettes, ce qui affecterait ses bénéfices.

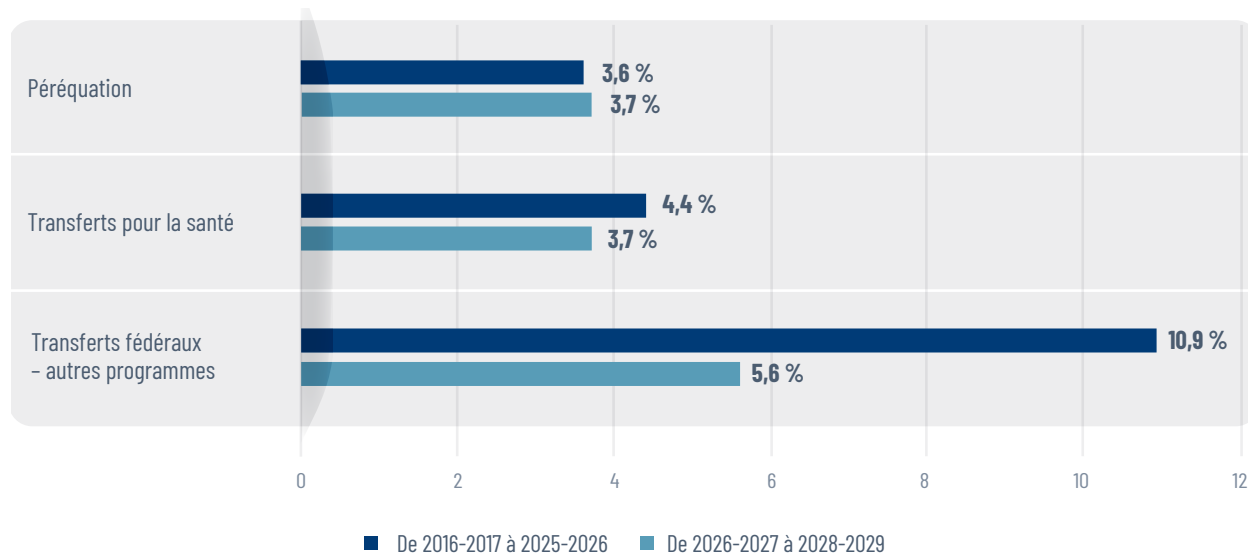
Transferts fédéraux

⁵⁵ Les prévisions concernant les transferts fédéraux prennent adéquatement en compte la quasi-totalité des ententes signées avec le gouvernement du Canada, ainsi que les paramètres des programmes statutaires. Toutefois, certaines sommes n'ont pas été intégrées dans le cadre financier, bien qu'elles aient été annoncées par le gouvernement fédéral, comme nous l'expliquons ci-après, dans la section Autres programmes de transferts fédéraux.

⁵⁶ Les transferts fédéraux représenteront 20 % des revenus du gouvernement pour 2026-2027. Le MFQ prévoit une croissance légèrement plus faible de ces revenus au cours des prochaines années. Ce ralentissement s'explique par différents facteurs, dont la baisse du poids démographique du Québec, puisque certains transferts fédéraux sont répartis entre les provinces selon un montant par habitant.

57 La figure 5 présente la croissance historique et prévue des revenus provenant des transferts fédéraux.

FIGURE 5 Croissance annuelle moyenne historique et prévue de certains revenus provenant des transferts fédéraux



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

Péréquation

58 En décembre 2025, le gouvernement fédéral a confirmé le paiement de péréquation qui serait versé au Québec pour l'année 2026-2027. Ce montant étant connu, il ne représente aucun risque prévisionnel.

59 Pour les deux années financières suivantes, les montants des paiements de péréquation pour le Québec ont été déterminés selon un calcul conforme aux paramètres prévus dans la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. De plus, nous avons évalué les hypothèses soutenant la croissance attendue des capacités fiscales de chacune des provinces. Rappelons qu'une province peut bénéficier du programme de péréquation si sa capacité à générer des revenus est inférieure à celle de la moyenne des dix provinces en dollars par habitant.

60 La croissance des paiements de péréquation pour le Québec qui est prévue pour les trois prochaines années est cohérente avec les prévisions de croissance du PIB nominal canadien du MFQ, l'évolution du poids démographique du Québec et des économies des provinces.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Bénéficiaires du programme de péréquation

Selon les prévisions actuelles, aucune province non bénéficiaire du programme de péréquation ne voit sa capacité fiscale diminuer au point d'en devenir bénéficiaire. Toutefois, si cette situation devait survenir, la part relative du Québec pourrait diminuer.

Transferts pour la santé

61 La croissance des transferts pour la santé devrait ralentir au cours des prochaines années. Cette prévision est conforme aux modalités de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*.

⁶² Elle s'explique par la fin de certains programmes de transfert ciblés en santé et par la diminution de la croissance annuelle minimale³ du Transfert canadien en matière de santé, qui devrait passer de 5 % en 2026-2027 et en 2027-2028, à 3 % à compter de 2028-2029.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Négociation concernant des programmes de transfert pour la santé

Des ententes ciblées intégrées dans les transferts en santé viennent à échéance en 2027-2028 (260 millions) et en 2028-2029 (130 millions additionnels, pour un total de 390 millions). Des négociations en cours avec le gouvernement fédéral pourraient permettre de hausser ces revenus au cours des prochaines années.

De plus, des négociations sont en cours avec le gouvernement fédéral pour rehausser la croissance annuelle minimale de 3 % du Transfert canadien en matière de santé qui est prévue à compter de 2028-2029.

Autres programmes de transferts fédéraux

⁶³ La hausse importante des revenus provenant des autres programmes s'explique principalement par les ententes signées récemment avec le gouvernement fédéral (croissance de 31,9 % en 2026-2027), notamment pour les infrastructures d'eau, les infrastructures du secteur de la santé, le transport collectif, ainsi que les logements. Des baisses sont prévues par la suite pour 2027-2028 (-2,8 %) et 2028-2029 (-8,1 %). Ces baisses s'expliquent par le fait que des sommes liées à des programmes ou à des fonds ne sont pas récurrentes, dont celles pour les prêts et bourses, les logements et les services de garde. Ainsi, la croissance annuelle moyenne de ces revenus pour la période de 2026-2027 à 2028-2029 s'établira à 5,6 %.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Sommes annoncées non intégrées dans le cadre financier

Le Québec recevra 1,7 milliard sur 10 ans du Fonds pour bâtir des collectivités fortes pour financer des infrastructures liées au logement et à l'éducation postsecondaire. Il recevra également 4,4 milliards sur 10 ans du Fonds pour le transport en commun du Canada (annexe 2 du rapport préélectoral). Puisque le choix des projets qui seront financés n'avait pas été effectué en date du 10 juillet, aucun revenu n'a été considéré par le MFQ dans ses prévisions : en effet, il n'était pas en mesure de déterminer à quel moment ces revenus pourraient être constatés. Notons que ces sommes ne devraient pas avoir pas d'impact sur le solde comptable et le solde budgétaire, puisque ces revenus sont généralement comptabilisés au même moment que la dépense financée dans les états financiers du gouvernement.

Événement survenu après le 10 juillet 2026

Le gouvernement fédéral a annoncé le 16 juillet 2026 des sommes sur 5 ans dans le cadre de l'initiative Une Équipe Canada forte (2 milliards à l'échelle canadienne). Par conséquent, les prévisions du MFQ ne considèrent aucune somme à recevoir en provenance de cette enveloppe dans le cadre financier du rapport préélectoral. En date du 10 août, nous ne connaissons pas la part que le Québec recevra ni le moment de la constatation de ces revenus.

3. Le Transfert canadien en matière de santé est actuellement garanti d'une croissance d'au moins 5 % par année de 2023-2024 à 2027-2028. Ce transfert croît annuellement selon le plus élevé des deux éléments suivants : le taux de croissance du PIB nominal canadien ou le seuil minimal fixé.

Négociations en cours ou à venir avec le gouvernement fédéral

Des négociations en cours ou à venir pourraient mener au renouvellement de certaines autres ententes. Ainsi, il est possible que la croissance des revenus provenant des transferts fédéraux soit revue à la hausse au cours des prochaines années. Généralement, l'effet de cette hausse sur le solde budgétaire devrait être nul puisque des dépenses correspondant à ces revenus seront comptabilisées au même moment dans les états financiers du gouvernement.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Les prévisions des dépenses de portefeuilles sont plausibles pour 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Elles reposent toutefois sur une diminution de la croissance des dépenses en 2027-2028, qui est encore plus marquée en 2028-2029, ce qui constitue un défi.

Qu'avons-nous constaté?

⁶⁴ Pour parvenir à atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, comme l'exige la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, le MFQ mise principalement sur une diminution de la croissance des dépenses de portefeuilles commencée en 2025-2026, qui s'accroît à compter de 2027-2028 et qui est encore plus marquée en 2028-2029.

⁶⁵ Il prévoit que l'État réduira les dépenses liées à plusieurs de ses activités et que le financement de certains programmes sera réduit ou prendra fin à compter de 2027-2028. Nous estimons ces efforts budgétaires au moins à 2 milliards pour 2027-2028 et à 3 milliards pour 2028-2029. Si cela se réalise, il pourrait y avoir des conséquences pour les bénéficiaires de ces activités et de ces programmes. Le défi s'annonce donc exigeant.

⁶⁶ Nous jugeons néanmoins que les prévisions sont plausibles, notamment parce que le gouvernement a un pouvoir discrétionnaire sur certaines de ses dépenses, que les efforts représentent une part relativement faible de l'ensemble des dépenses de portefeuilles et que l'État vise à réaliser des gains d'efficacité.

⁶⁷ Il faut également souligner que les dépenses pourraient être rehaussées si, par exemple, la provision pour éventualités intégrée dans le cadre financier n'est pas entièrement utilisée pour des imprévus ou si les transferts fédéraux sont augmentés. Cette possibilité sera cependant plus restreinte pour 2028-2029, puisqu'un écart à résorber de 1,85 milliard s'ajoute aux efforts budgétaires à réaliser.

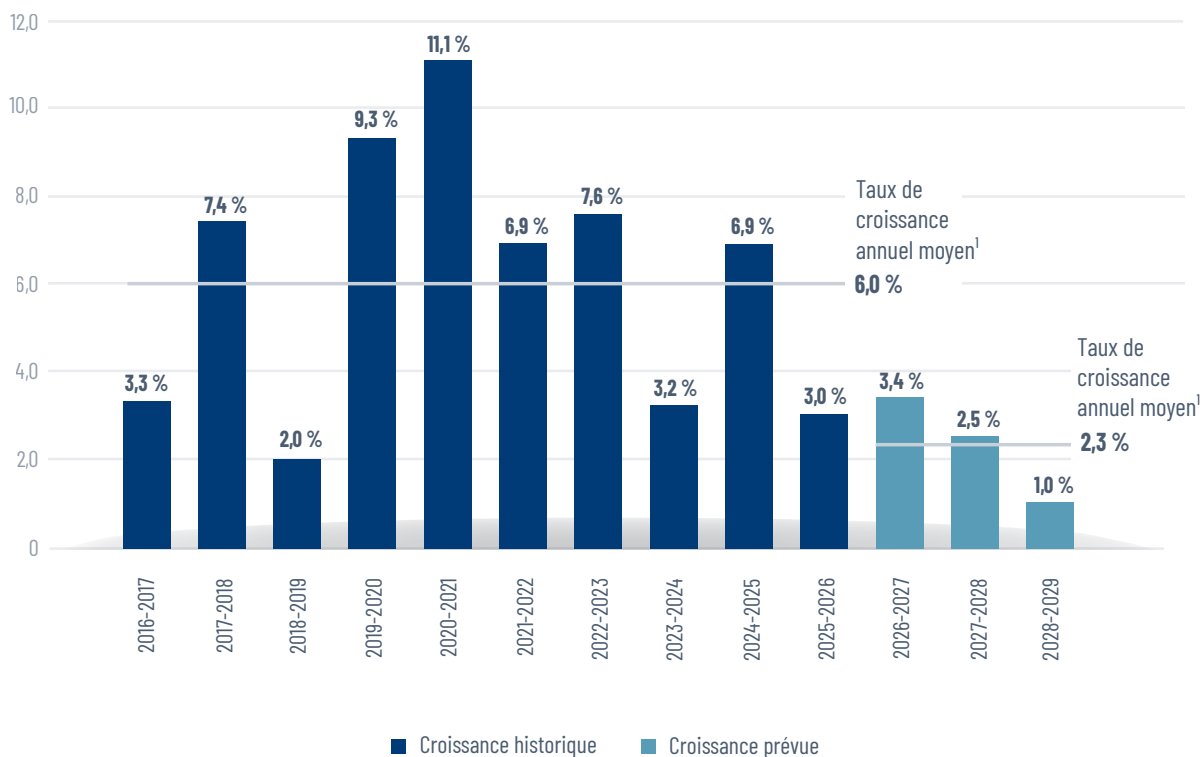
Écart à résorber

Somme qui, pour atteindre l'équilibre budgétaire exigé par la loi, devra être éliminée, soit par une augmentation des revenus, soit par une diminution des dépenses, soit par l'utilisation de la provision pour éventualités, ou encore par une combinaison de ces possibilités.

Ce qui appuie notre constat

Évolution des dépenses de portefeuilles

⁶⁸ Dans l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, comme l'exige la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, les prévisions misent sur une diminution de la croissance des dépenses. Cette diminution, qui a commencé en 2025-2026, s'accroît en 2027-2028, pour être encore plus marquée en 2028-2029 (figure 6).

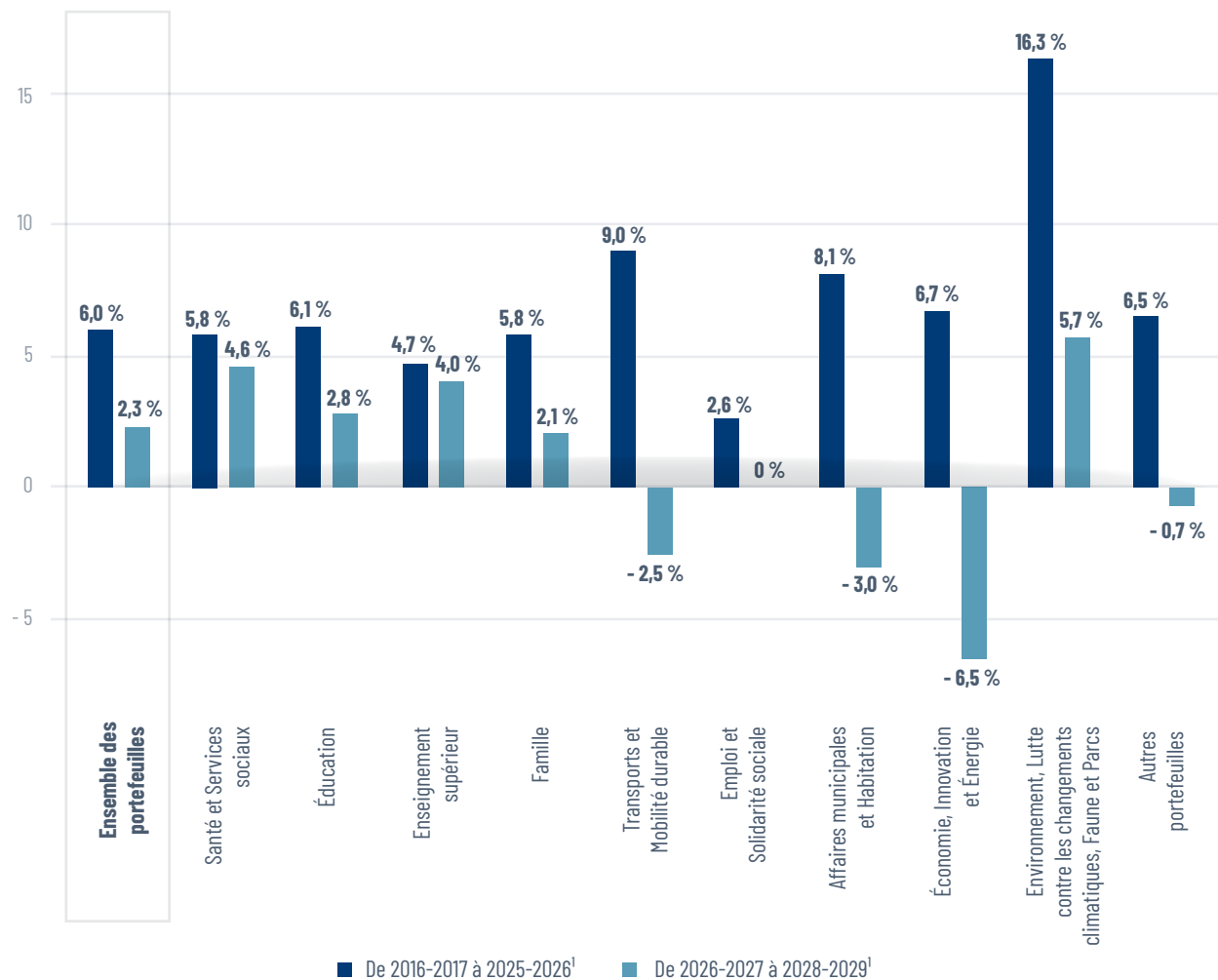
FIGURE 6 Croissance des dépenses de portefeuilles depuis 2016-2017

1. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

⁶⁹ Le niveau de croissance prévu pour 2027-2028 (2,5 %) est le niveau le plus bas observé depuis 2018-2019, alors que celui de 2028-2029 (1 %) n'a pas été vu depuis 2015-2016. Ces niveaux de croissance ne permettent pas de couvrir les coûts établis pour reconduire toutes les activités de l'État. Par exemple, à elles seules, les conventions collectives établissent des hausses salariales de 3,5 % pour les employés du secteur public en 2027-2028. Il existe un risque que de tels niveaux de croissance puissent avoir des conséquences sur les services à la population ou amener l'État à réduire son intervention dans certains secteurs d'activité. L'écart entre la croissance moyenne prévue pour les trois prochaines années financières et celle de 2016-2017 à 2025-2026 est encore plus marqué pour certains portefeuilles, comme le montre la figure 7.

FIGURE 7 Croissance annuelle moyenne historique et prévue des dépenses par portefeuilles



1. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

Travaux sur la plausibilité des dépenses des portefeuilles

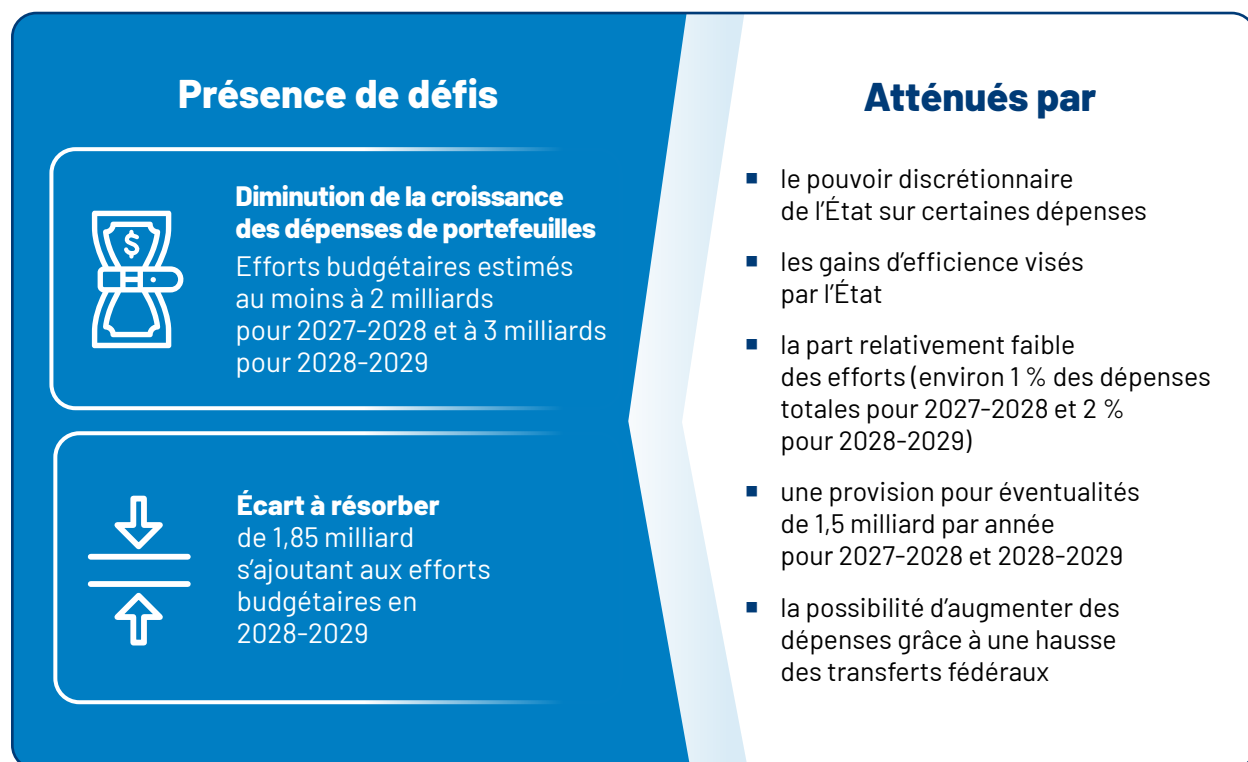
⁷⁰ Pour conclure sur la plausibilité des prévisions des dépenses de portefeuilles, nous avons examiné si ces prévisions prennent en compte, à tous égards importants, les éléments suivants :

- les informations financières les plus récentes, notamment les résultats présentés dans les Comptes publics 2025-2026 audités;
- les coûts établis pour reconduire les activités de l'État, tels que ceux :
 - des conventions collectives et des ententes de rémunération;
 - des engagements contractuels;
 - de la hausse des prix, selon les prévisions de l'inflation propres à la dépense concernée;
 - de l'évolution de la clientèle, basée en partie sur les prévisions démographiques.
- l'ensemble des décisions gouvernementales, notamment celles concernant les investissements en infrastructures et les nouvelles mesures budgétaires annoncées.

⁷¹ Nous avons aussi tenu compte de l'importance financière des choix prévisionnels faits dans le but de respecter le plan de retour à l'équilibre budgétaire pour les trois années examinées.

⁷² L'annexe VI fournit d'autres informations sur la nature des travaux que nous avons effectués pour établir notre conclusion sur les prévisions des dépenses de portefeuilles, alors que la figure 8 présente ce qui appuie notre conclusion. Les sections qui suivent détaillent notre conclusion pour chacune des trois années financières examinées.

FIGURE 8 Fondement de la conclusion sur la plausibilité des prévisions des dépenses de portefeuilles



Prévisions des dépenses de chaque portefeuille pour les trois prochaines années

⁷³ Le rapport préélectoral ne présente pas les prévisions de dépenses de chaque portefeuille pour les trois années que nous avons examinées. Nous avons donc fait l'exercice de les détailler. Le tableau 4 présente ces prévisions.

TABEAU 4 Prévisions des dépenses de portefeuilles (en millions de dollars)

PORTEFEUILLE	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	TAUX ANNUEL MOYEN ¹
Santé et Services sociaux	65 945	69 991	72 744	75 389	
VARIATION EN %	2,7	6,1	3,9	3,6	4,6
Éducation	23 541	24 411	25 068	25 561	
VARIATION EN %	0,8	3,7	2,7	2,0	2,8
Enseignement supérieur	11 183	11 847	12 339	12 588	
VARIATION EN %	- 1,8	5,9	4,2	2,0	4,0
Famille	9 633	10 067	10 282	10 238	
VARIATION EN %	6,9	4,5	2,1	- 0,4	2,1
Transports et Mobilité durable	9 176	7 869	8 843	8 516	
VARIATION EN %	19,4	- 14,2	12,4	- 3,7	- 2,5
Emploi et Solidarité sociale	5 811	6 358	5 939	5 808	
VARIATION EN %	1,8	9,4	- 6,6	- 2,2	0,0
Affaires municipales et Habitation	5 253	5 863	5 442	4 794	
VARIATION EN %	5,0	11,6	- 7,2	- 11,9	- 3,0
Économie, Innovation et Énergie	4 365	4 506	4 165	3 566	
VARIATION EN %	- 8,5	3,2	- 7,6	- 14,4	- 6,5
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	1 802	1 979	2 168	2 131	
VARIATION EN %	- 17,4	9,8	9,6	- 1,7	5,7
Autres portefeuilles (données détaillées qui ne sont pas présentées dans le rapport préélectoral)					
Finances	4 267	4 048	4 311	4 595	
VARIATION EN %	17,9	- 5,1	6,5	6,6	2,5
Sécurité intérieure	3 272	2 902	3 017	3 058	
VARIATION EN %	11,2	- 11,3	4,0	1,4	- 2,2
Justice	2 524	2 050	1 964	1 977	
VARIATION EN %	11,2	- 18,8	- 4,2	0,7	- 7,8
Culture et Communications	2 149	2 043	2 039	1 897	
VARIATION EN %	9,6	- 4,9	- 0,2	- 7,0	- 4,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 525	1 591	1 637	1 481	
VARIATION EN %	- 5,0	4,3	2,9	- 9,5	- 1,0
Ressources naturelles et Forêts	1 293	1 514	1 377	1 282	
VARIATION EN %	- 6,8	17,1	- 9,0	- 6,9	- 0,3
Conseil du trésor, Administration gouvernementale et Efficacité de l'État ²	1 224	1 360	1 299	1 404	
VARIATION EN %	- 1,2	11,1	- 4,5	8,1	4,7
Conseil exécutif	612	630	585	583	
VARIATION EN %	1,2	2,9	- 7,1	- 0,3	- 1,6
Immigration, Francisation et Intégration	529	563	482	458	
VARIATION EN %	- 8,2	6,4	- 14,4	- 5,0	- 4,7
Tourisme	529	552	524	537	
VARIATION EN %	- 14,3	4,3	- 5,1	2,5	0,5
Cybersécurité et Numérique	345	353	334	312	
VARIATION EN %	- 3,1	2,3	- 5,4	- 6,6	- 3,3

PORTFEUILLE	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	TAUX ANNUEL MOYEN ¹
Autres portefeuilles (données détaillées qui ne sont pas présentées dans le rapport préélectoral) (suite)					
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	160	297	184	186	
VARIATION EN %	9,6	85,6	- 38,0	1,1	5,1
Travail	224	260	268	267	
VARIATION EN %	- 0,9	16,1	3,1	- 0,4	6,0
Assemblée nationale	196	199	207	209	
VARIATION EN %	2,1	1,5	4,0	1,0	2,2
Relations internationales et Francophonie	150	148	148	147	
VARIATION EN %	-4,5	-1,3	0,0	- 0,7	- 0,7
Langue française	74	80	83	82	
VARIATION EN %	2,8	8,1	3,8	- 1,2	3,5
Fonds de suppléance ²		200	200	200	
Sous-total des autres portefeuilles	19 073	18 790	18 659	18 675	
VARIATION EN %	6,1	- 1,5	- 0,7	0,1	- 0,7
Réallocation des dépenses en cours d'exercice ³		- 600	- 600	- 600	
TOTAL	155 782	161 081	165 049	166 666	
VARIATION EN %	3,0	3,4	2,5	1,0	2,3

■ Prévisions exigeant des efforts

1. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.
2. Le Fonds de suppléance géré par le Secrétariat du Conseil du trésor est présenté sur une ligne séparée de celle de ce portefeuille.
3. Il s'agit de la marge de manœuvre que le gouvernement veut obtenir en assurant un suivi rigoureux des enveloppes budgétaires allouées aux ministères et organismes. En d'autres mots, il s'agit de dépenses prévues que le gouvernement anticipe ne pas réaliser dans l'ensemble des portefeuilles selon les prévisions.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

Prévisions pour 2026-2027

⁷⁴ Pour l'année 2026-2027, les prévisions des dépenses de portefeuilles sont jugées plausibles, puisqu'elles intègrent, à tous égards importants, les éléments que nous avons considérés lors de nos travaux sur la plausibilité de ces prévisions.

⁷⁵ Nous avons noté que les prévisions des dépenses de certains portefeuilles incluaient des efforts budgétaires, mais que ces efforts sont non significatifs par rapport à l'ensemble des dépenses de portefeuilles pour l'année. De plus, la provision pour éventualités de 2 milliards pourrait servir à rehausser des dépenses, si elle n'a pas été entièrement utilisée pour des imprévus ou pour diminuer le déficit prévu.

Prévisions pour 2027-2028

⁷⁶ Les prévisions misent sur une diminution de la croissance des dépenses qui s'accroît à compter de 2027-2028. Pour parvenir à ce niveau de croissance plus faible, il est prévu que les dépenses liées à plusieurs activités de l'État seront réduites et que le financement de programmes de transfert à des tiers pourra être réduit ou prendre fin. Voici des exemples de ce qui est prévu à cet égard. Certains de ces exemples sont présentés dans le tableau 26 du rapport préélectoral. Soulignons que ces choix pourraient être différents selon les décisions que prendra ultérieurement le gouvernement.

77 Pour le portefeuille Santé et Services sociaux, nous estimons qu'il manque environ 500 millions et que cela s'explique principalement par le fait que l'augmentation des coûts nécessaires pour faire face au vieillissement de la population n'est que partiellement considérée dans les prévisions. Nous avons abordé cette question dans notre rapport d'audit de performance *Finances publiques : analyse et prise en compte des principaux enjeux de soutenabilité* publié à l'automne 2025.

78 Quant aux portefeuilles Justice et Sécurité intérieure, les prévisions ne tiennent pas compte des coûts nécessaires pour compléter le plan de modernisation du système judiciaire lancé en 2018. Selon les dernières estimations du ministère de la Justice, cela représente environ 130 millions annuellement dès 2027-2028.

79 Le financement de plusieurs programmes de transfert à des tiers sera également réduit ou prendra fin. Les programmes suivants seront par exemple touchés : des programmes de la Société d'habitation du Québec visant à soutenir les ménages à revenus faibles et modestes en matière d'habitation (Affaires municipales et Habitation), le Fonds d'initiatives autochtones (Conseil exécutif), le financement d'organismes communautaires (Emploi et Solidarité sociale) et l'aide au secteur touristique (Tourisme). Nous estimons la diminution totale des transferts à des tiers à plus de 500 millions.

80 En incluant les 600 millions de « réallocation des dépenses en cours d'exercice » qui viennent réduire les dépenses de portefeuilles, nous estimons que les efforts budgétaires totaux à réaliser seront d'au moins 2 milliards en 2027-2028.

81 Nous jugeons toutefois que les prévisions sont plausibles, pour les raisons que nous avons mentionnées précédemment, soit parce que le gouvernement exerce un pouvoir discrétionnaire sur certaines dépenses, que les efforts représentent environ 1 % du total des dépenses de portefeuilles pour 2027-2028 et que l'État vise à réaliser des gains d'efficacité, comme il est mentionné par le Secrétariat du Conseil du trésor dans la Stratégie de gestion des dépenses de 2026-2027. Il n'est pas non plus impossible que le gouvernement puisse rehausser ses dépenses en recourant à la provision pour éventualités de 1,5 milliard intégrée dans le cadre financier, si celle-ci n'est pas utilisée à d'autres fins, ou au moyen de revenus supplémentaires provenant d'une hausse des transferts fédéraux.

Prévisions pour 2028-2029

82 La situation budgétaire de 2028-2029 devrait être plus tendue que celle de 2027-2028 si les prévisions se réalisent comme prévu. En effet, la croissance des dépenses passerait de 2,5 % en 2027-2028 à 1 % en 2028-2029, ce qui ne couvre pas le taux d'inflation de 2 % prévu par le MFQ. Un tel niveau de croissance des dépenses n'a pas été vu depuis 2015-2016, alors que l'inflation était de 1,1 %.

83 Pour parvenir à cette plus faible croissance des dépenses, des efforts budgétaires devront s'ajouter à ceux à réaliser en 2027-2028. D'autres programmes de transfert à des tiers verront donc leur financement diminuer. Comme nous l'avons mentionné, ces choix pourraient être différents selon les décisions que prendra ultérieurement le gouvernement.

84 Par exemple, nous avons recensé une réduction ou la fin du financement de programmes soutenant les secteurs agricoles et la transformation alimentaire (Agriculture, Pêcheries et Alimentation), le milieu culturel (Culture et Communications), la recherche et l'innovation (Économie, Innovation et Énergie), le secteur forestier (Ressources naturelles et Forêts) et la voirie locale (Transports et Mobilité durable). En considérant également les réductions apportées en 2027-2028, qui seront récurrentes, nous estimons la réduction totale des transferts à des tiers à environ 1,3 milliard pour 2028-2029.

85 De plus, nous estimons à environ 800 millions les sommes nécessaires qui ne sont pas incluses dans les prévisions principalement pour faire face au vieillissement de la population dans le portefeuille Santé et Services sociaux pour 2028-2029. Par conséquent, les efforts budgétaires totaux pour 2028-2029 s'élèvent au moins à 3 milliards, en incluant les 600 millions de « réallocation des dépenses en cours d'exercice ».

⁸⁶ Nous jugeons néanmoins que les prévisions sont plausibles, puisque les efforts représentent 2 % du total des dépenses de portefeuilles et que le gouvernement exerce un pouvoir discrétionnaire sur certaines dépenses. Comme pour l'année 2027-2028, l'État vise également à réaliser des gains d'efficacité.

⁸⁷ Il n'est pas non plus impossible que le gouvernement puisse rehausser ses dépenses en recourant à la provision pour éventualités de 1,5 milliard intégrée dans le cadre financier (si elle n'est pas utilisée pour des imprévus ou pour résorber l'écart de 1,85 milliard) ou encore au moyen de revenus supplémentaires provenant d'une hausse des transferts fédéraux. Il demeure cependant un risque que l'écart à résorber de 1,85 milliard doive l'être par une diminution additionnelle des dépenses, ce qui porterait les efforts budgétaires à faire dans les dépenses à près de 5 milliards. Le défi sera donc exigeant.

Dépenses financées par le gouvernement fédéral non incluses dans les prévisions

⁸⁸ Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur les revenus provenant des autres programmes de transferts fédéraux, la contrepartie de sommes à recevoir du gouvernement fédéral n'est pas incluse dans les prévisions des dépenses de portefeuilles. La raison en est que le choix des projets qui seront financés n'était pas effectué en date du 10 juillet 2026, et qu'il est actuellement impossible de savoir à quel moment les dépenses devront être constatées. Ces revenus devraient éventuellement permettre de rehausser le niveau des dépenses de portefeuilles, puisqu'ils comprennent :

- 1,7 milliard sur 10 ans provenant du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, notamment destiné aux infrastructures liées à l'éducation postsecondaire;
- 4,4 milliards sur 10 ans provenant du Fonds pour le transport en commun du Canada;
- des sommes sur 5 ans à recevoir, le cas échéant, de l'initiative Une Équipe Canada forte pour la formation de la main-d'œuvre annoncée le 16 juillet 2026 (2 milliards à l'échelle canadienne).

⁸⁹ Rappelons toutefois qu'une grande partie de ces sommes n'auront aucun impact sur le solde comptable, puisque la dépense est généralement comptabilisée au même moment que le revenu provenant du gouvernement fédéral. De plus, dans bien des cas, ces fonds doivent être utilisés uniquement aux fins prévues par le gouvernement fédéral.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Infrastructures municipales d'eau (Affaires municipales et Habitation, et Finances)

Les transferts prévus aux municipalités pour leurs infrastructures d'eau potable et d'eaux usées s'établissent en moyenne à 1,2 milliard par année pour la période de 2026-2027 à 2028-2029, en considérant la contribution du gouvernement fédéral. Bien qu'il s'agisse de sommes importantes, il est à noter que la valeur de remplacement des infrastructures considérées en mauvais ou en très mauvais état dépasse 20 milliards, selon le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU).

Logements sociaux et abordables (Affaires municipales et Habitation)

Les sommes nécessaires pour terminer la construction des logements sociaux et abordables annoncés par le gouvernement sont intégrées dans les prévisions. Toutefois, aucune somme n'est prévue pour de nouvelles constructions dans le futur. Notons que depuis peu, Maisons Canada (gouvernement fédéral) investit directement dans ces types de logements au Québec sans que les sommes transigent par le gouvernement du Québec.

Créances douteuses, autres provisions et pertes (Économie, Innovation et Énergie, et Finances)

Il existe un risque inhérent à la nature des activités du Fonds du développement économique. En effet, il est difficile de prévoir les pertes de valeur durables sur les participations et les provisions pour pertes reliées aux interventions actuelles et futures, puisque ces éléments dépendent d'événements futurs. Il en est de même pour les mauvaises créances affectant les revenus fiscaux.

Marché du carbone (Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs)

Comme nous l'avons expliqué dans la section portant sur les prévisions des revenus, les revenus du marché du carbone pourraient varier considérablement. Ces variations de revenus pourraient également avoir un effet sur les dépenses du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Poursuites contre l'État, catastrophes naturelles et sinistres (Justice et Sécurité intérieure)

Les prévisions des dépenses du portefeuille Justice ne prévoient pas de sommes pour les futures poursuites contre le gouvernement, alors que le portefeuille Sécurité intérieure en prévoit peu pour couvrir les coûts futurs associés aux catastrophes naturelles, comme les feux de forêt.

PRÉVISIONS DE LA DETTE ET DU SERVICE DE LA DETTE

Les prévisions de la dette et du service de la dette sont plausibles pour 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Qu'avons-nous constaté?

⁹⁰ Les prévisions de la dette tiennent compte, pour les trois années financières examinées, de la dette constatée dans les états financiers consolidés du gouvernement les plus récents, ainsi que des facteurs d'évolution de la dette, tels que les surplus (déficits) annuels prévus et la planification des investissements en immobilisations du gouvernement.

⁹¹ La dette nette du gouvernement est passée de 53,9 % du PIB en 2012-2013 à 37,5 % en 2022-2023, soit une diminution de plus de 15 points de pourcentage sur une période d'un peu plus de 10 ans. Cependant, cette tendance de diminution de la dette est maintenant inversée. Depuis 2022-2023, une augmentation du déficit comptable, soit le déficit indiqué dans les états financiers annuels, et une augmentation des investissements dans les immobilisations contribuent principalement à la croissance de la dette.

⁹² La dépense du service de la dette est en hausse et devrait dépasser 11 milliards de dollars en 2028-2029. Toutefois, elle représente une part moins importante des dépenses du gouvernement qu'il y a une dizaine d'années. Cette dépense repose en grande partie sur des taux déjà connus. Pour les nouveaux emprunts prévus, les prévisions intègrent des taux d'intérêt qui se situent à l'intérieur d'une fourchette que nous jugeons acceptable.

Service de la dette

Il s'agit principalement des intérêts sur les dettes du gouvernement.

Ce qui appuie notre constat

⁹³ Les prévisions de la dette brute, de la dette nette et de la dette représentant les déficits cumulés sont soutenues par des hypothèses que nous avons jugées plausibles. Elles prennent notamment en compte :

- les dettes contractées sur les marchés financiers et celles découlant d'ententes ou de contrats, ainsi que leur échéancier de remboursement, et le refinancement des dettes existantes;
- les besoins financiers nets, compte tenu des déficits ou surplus annuels, ainsi que les investissements prévus dans le PQI;
- l'engagement relatif aux régimes de retraite des employés de l'État, ainsi que le solde du Fonds des générations.

⁹⁴ La composition de la dette du Québec selon les différents concepts est présentée en annexe (annexe VII).

Facteurs d'évolution de la dette nette

⁹⁵ Nos travaux ont porté plus spécifiquement sur l'évolution de la dette nette, en raison des dispositions de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, qui fixent la cible de réduction de cette dette à 32,5 % du PIB au 31 mars 2038. Plus de détails concernant ces dispositions sont présentés dans la section Commentaires sur les rapports du MFQ à l'égard de l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

Dette nette

Il s'agit de la différence entre les actifs financiers et les passifs du gouvernement. Cela signifie que cette dette varie annuellement en fonction des déficits cumulés et des actifs non financiers.

⁹⁶ Des modifications aux normes comptables font en sorte que la dette nette actuellement présentée dans les états financiers consolidés du gouvernement, et sur laquelle le gouvernement s'est basé pour établir ses cibles de réduction de la dette, n'y sera plus présentée à compter de 2026-2027. C'est maintenant l'information sur le passif financier net qui sera présentée. La méthode de calcul établissant le passif financier net fait en sorte que les passifs non financiers, dont certains revenus reportés, ne seront plus pris en compte, contrairement à la méthode de calcul établissant la dette nette.

⁹⁷ Pour les fins du rapport préélectoral, l'hypothèse retenue par le MFQ est que le concept de dette nette sera remplacé dans la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* par celui de passif financier net, sans que les cibles de réduction de la dette qui y sont inscrites soient modifiées. Le ministère utilise donc le montant du passif financier net, mais continue néanmoins de parler de dette nette dans le rapport préélectoral pour les années qui suivent l'application de la nouvelle norme. Comme le montre le tableau 5, cette hypothèse fait en sorte que la prévision de ce que le MFQ continue d'appeler la dette nette connaît une diminution au début de 2026-2027 qui a été estimée à environ 5,9 milliards de dollars au 1^{er} avril 2026 (0,9 % du PIB). Advenant que des dispositions législatives modifiant le concept de dette nette ne soient pas entérinées, la dette nette devra être rehaussée de ce même montant.

⁹⁸ Le tableau 5 présente les prévisions du MFQ à l'égard des différents facteurs d'évolution de la dette nette pour les prochaines années.

TABEAU 5 Facteurs d'évolution de la dette nette ou du passif financier net (en millions de dollars)

	DETTE NETTE	PASSIF FINANCIER NET		
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Solde au début ¹	236 163	239 971	253 456	265 066
Déficit comptable	5 502	5 208	3 194	724
Écart à résorber				- 1 850
Immobilisations nettes	6 693	8 556	8 695	7 041
Ajustements comptables	- 2 451	- 279	- 279	- 279
Solde à la fin	245 907	253 456	265 066	270 702
Solde à la fin en pourcentage du PIB	38,1 %	37,9 %	38,4 %	37,9 %

1. À partir de l'exercice financier 2026-2027, le montant de la dette nette sur lequel le gouvernement s'est basé pour établir ses cibles de réduction de la dette ne sera plus présenté dans les états financiers; c'est plutôt le montant du passif financier net qui sera présenté. C'est ce qui explique une diminution de plus de 5,9 milliards du solde au début de 2026-2027 par rapport au solde à la fin de 2025-2026.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

⁹⁹ Au cours des trois prochaines années, l'évolution du surplus (déficit) annuel, soit le solde comptable, dépendra de la capacité du gouvernement à mettre en œuvre son plan de retour à l'équilibre budgétaire au moyen de mesures concrètes. Toutefois, considérant le montant de la dette et le PIB, le solde comptable devra varier de façon très importante pour influencer significativement les prévisions de la dette en pourcentage du PIB établies par le MFQ. Il en est de même pour les investissements nets en immobilisations.

¹⁰⁰ Les investissements nets en immobilisations correspondent aux investissements bruts du gouvernement moins la dépense d'amortissement. Les investissements bruts pour la période sont prévus dans le PQI 2026-2036. Considérant les calculs d'amortissement anticipés, que nous jugeons raisonnables, et les contrôles mis en place pour que le PQI soit respecté, les prévisions des investissements en immobilisations nets sont plausibles pour les années 2026-2027 à 2028-2029.

Service de la dette

¹⁰¹ Malgré l'augmentation de la dette, la dépense du service de la dette représente une part moins importante des dépenses du gouvernement qu'il y a une dizaine d'années. En effet, sa quote-part des dépenses du gouvernement est passée d'environ 10 % en 2015-2016 à environ 6 % pour les trois années examinées, selon les prévisions du MFQ.

¹⁰² La charge des intérêts sur la dette repose en grande partie sur des taux déjà connus. En effet, plus de 80 % de la dette au début de 2026-2027 était soumis à un taux d'intérêt fixe ou couvert par des instruments financiers dérivés (ex. : contrats d'échange de taux d'intérêt). De plus, seulement une faible portion de la dette est financée à court terme et les nouveaux emprunts qui sont prévus au cours des trois prochaines années représenteront en moyenne 11 % de la dette totale.

¹⁰³ Les hypothèses de taux d'intérêt utilisées par le MFQ pour établir ses prévisions sont relativement stables sur l'horizon des trois années examinées et elles se situent dans une fourchette que nous jugeons acceptable.

2.2 Commentaires sur les rapports du MFQ à l'égard de l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*

Qu'avons-nous observé?

¹⁰⁴ Le rapport du MFQ portant sur la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire⁴ permet de mettre à jour la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire en fonction des résultats de la première année de sa mise en œuvre. Soulignons à cet égard que les résultats financiers de l'année 2025-2026 présentent une amélioration du solde budgétaire par rapport aux prévisions du budget de mars 2025.

¹⁰⁵ Nous observons toutefois que des efforts importants demeurent à mettre en œuvre dans les prochaines années, et qu'il est nécessaire de déterminer des mesures supplémentaires pour atteindre l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 et pour le maintenir en 2030-2031. En effet, bien que la prévision des dépenses de portefeuilles soit plausible pour les trois années examinées :

- la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire implique un ralentissement de la croissance des dépenses de portefeuilles, plus particulièrement en 2028-2029 et en 2029-2030;
- le plan de retour à l'équilibre budgétaire contient toujours des écarts à résorber, soit 1,85 milliard en 2028-2029 et 2 milliards en 2029-2030, et un écart de 2 milliards est aussi prévu en 2030-2031, année suivant l'application du plan.

¹⁰⁶ En ce qui concerne le rapport portant sur le suivi de l'atteinte de la cible de réduction de la dette fixée à 32,5 % du PIB pour le 31 mars 2038, le ministère présente une trajectoire qui nécessite le maintien de l'équilibre budgétaire ainsi qu'une diminution significative des investissements nets en immobilisations. Cette diminution pourrait notamment avoir un impact sur la pérennité des infrastructures existantes. La trajectoire repose également sur le maintien de l'équilibre budgétaire pendant 9 ans.

Pourquoi faire des observations sur ces rapports?

¹⁰⁷ Les dispositions législatives encadrant la production du rapport préélectoral prévoient qu'il contienne des rapports concernant les exigences de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et celles de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

¹⁰⁸ Le gouvernement présente un déficit au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* de 7,8 milliards de dollars pour l'exercice 2025-2026. Il s'agit de son sixième exercice financier déficitaire consécutif. Ce déficit est légèrement plus élevé que celui de 7,6 milliards constaté pour l'exercice 2024-2025, année ayant précédé la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire déposé en mars 2025.

⁴. Puisque le déficit budgétaire au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* constaté dans les Comptes publics 2022-2023 était de 6,1 milliards, le gouvernement a déposé dans le cadre du budget 2025-2026 un plan de retour à l'équilibre comme la loi l'exige.

Ce qui appuie nos observations

Retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2029-2030

¹⁰⁹ Le cadre financier présenté dans le rapport préélectoral établit une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire compatible avec celle du plan de retour à l'équilibre budgétaire déposé en mars 2025. Le plan révisé intègre les effets de la révision à la hausse des revenus du gouvernement d'environ 4 milliards en 2025-2026, qui s'explique essentiellement par une inflation (4,1 %) plus élevée que prévu (2,0 %). Le plan prévoit toujours que l'essentiel des efforts consistera à ralentir la croissance des dépenses de portefeuilles.

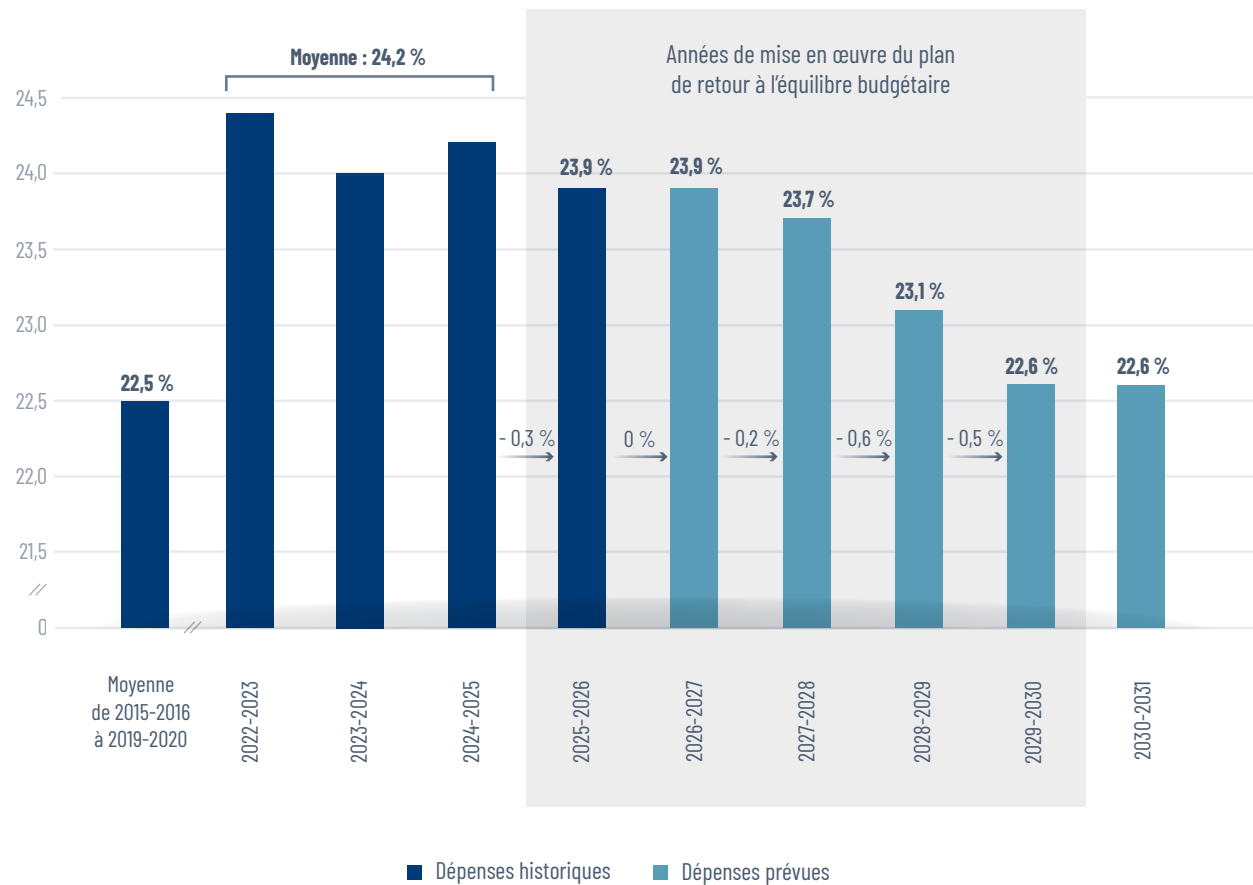
¹¹⁰ Bien que nos travaux d'examen sur la plausibilité du cadre financier n'aient pas porté sur les années financières qui suivront 2028-2029, nous avons pu observer que l'atteinte de l'équilibre budgétaire et son maintien par la suite nécessiteront des efforts importants. Nous avons d'ailleurs démontré l'ampleur des efforts budgétaires du plan de retour à l'équilibre, ainsi que son caractère incomplet, dans le rapport d'audit de performance *Finances publiques : analyse et prise en compte des principaux enjeux de soutenabilité* publié à l'automne 2025.

¹¹¹ La figure 9 présente les dépenses de portefeuilles en pourcentage du PIB depuis 2015-2016. On peut voir que ces dépenses sont demeurées relativement stables depuis 2022-2023, pour s'établir à 23,9 % du PIB en 2025-2026, ce qui est supérieur à la moyenne observée pendant les 5 années ayant précédé la pandémie de COVID-19 (22,5 %). La figure montre aussi le ralentissement prévu de leur croissance sur l'horizon du cadre financier pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, en raison des efforts qui devront être maintenus en 2030-2031.

¹¹² Le MFQ prévoit que le ratio des dépenses de portefeuilles en pourcentage du PIB devra diminuer de 1,3 % entre mars 2026 et mars 2030, ce qui représente à terme près de 9,5 milliards. Le ministère estime qu'en raison de négociations à venir pour le renouvellement d'ententes avec le fédéral, ce montant pourrait être réduit de près de 1 milliard en 2029-2030. D'autres facteurs, tels qu'une utilisation de la provision pour éventualités (2 milliards en 2026-2027 et 1,5 milliard pour les années suivantes), pourraient aussi avoir pour effet d'augmenter les dépenses de portefeuilles et de réduire ce montant.

¹¹³ La diminution des dépenses cumulée pour les deux dernières années du plan de retour à l'équilibre budgétaire représente 1,1 % du PIB. Il est ensuite prévu que ce niveau de dépenses devra être maintenu en 2030-2031 afin de conserver l'équilibre budgétaire.

FIGURE 9 Variation des dépenses de portefeuilles historiques et prévues, en pourcentage du PIB¹



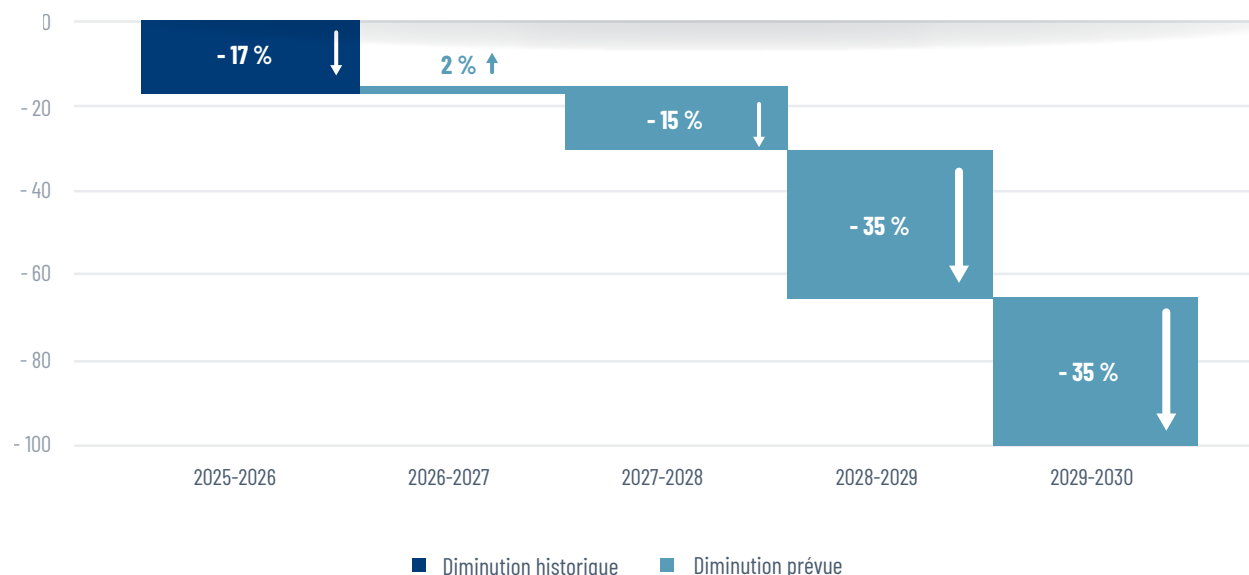
1. Les ratios sont calculés sur la base du PIB en année financière.

Source : Vérificateur général du Québec selon des données du MFQ.

¹¹⁴ Après une période de dépenses en proportion du PIB plus élevée que par le passé, le retour à un taux similaire à la période 2015-2020 nécessitera des efforts de plus en plus exigeants en raison de leur effet cumulatif et de la nécessité de les pérenniser.

¹¹⁵ La figure 10 présente la répartition de la réduction des dépenses de portefeuilles en pourcentage du PIB planifiée pour les 5 années du plan de retour à l'équilibre budgétaire.

FIGURE 10 Répartition de la diminution des dépenses de portefeuilles en pourcentage du PIB prévue dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

¹¹⁶ Par ailleurs, le cadre financier inclut également des écarts à résorber qui s'élèvent à 1,85 milliard pour 2028-2029, à 2 milliards pour 2029-2030 et à 2 milliards pour 2030-2031. Ces écarts à résorber pourraient s'ajouter au ralentissement de la croissance des dépenses de portefeuilles prévu dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire (figure 10).

Atteinte de la cible de réduction de la dette

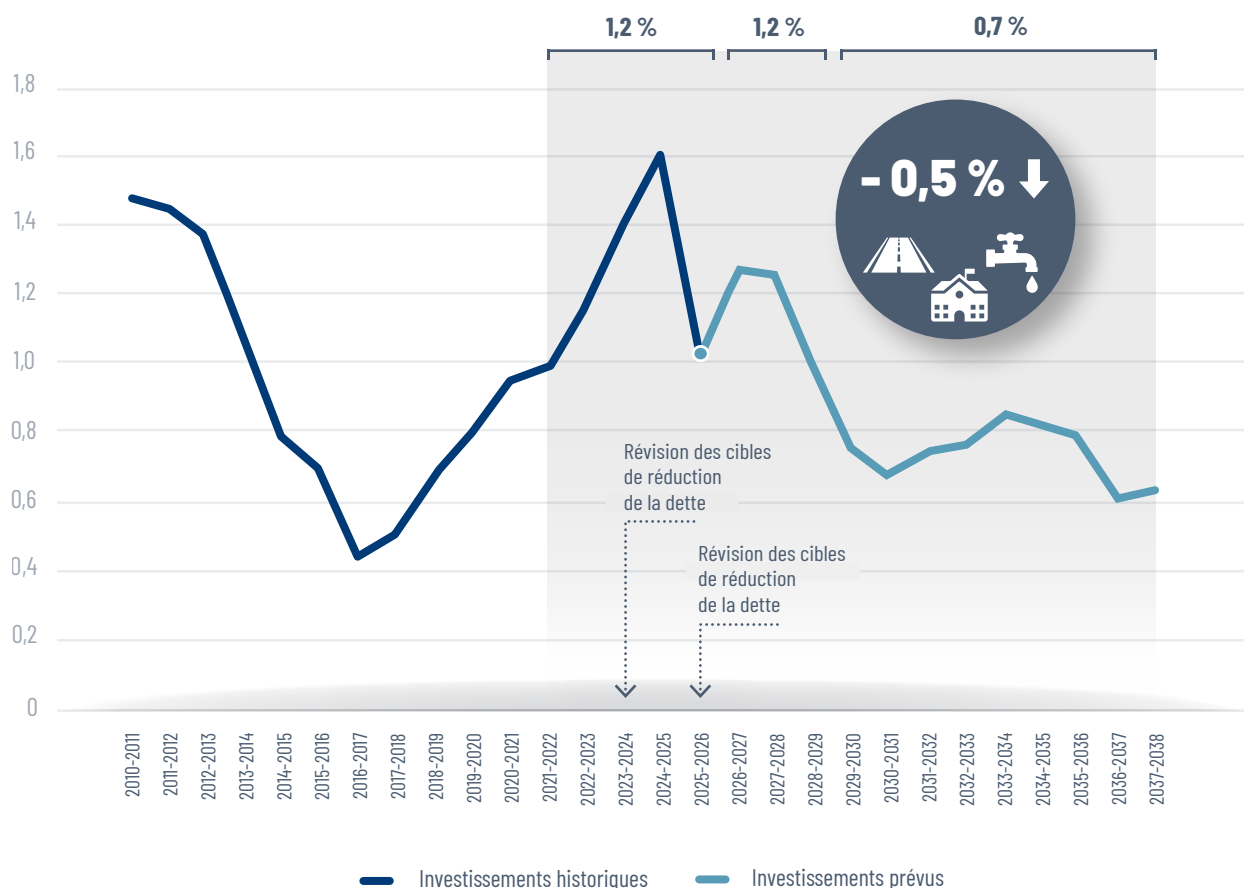
¹¹⁷ En 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire son endettement en fixant une nouvelle cible de réduction de la dette dans la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*. En raison notamment du rehaussement des investissements du PQI, cette cible a dû être révisée en 2025.

¹¹⁸ Les cibles de réduction de la dette nette sont de 35,5 % du PIB au 31 mars 2033 et de 32,5 % du PIB au 31 mars 2038. Bien qu'une croissance du PIB nominal plus importante que prévu puisse atténuer les efforts à faire pour réduire la dette, l'atteinte de la cible de 2038 demeure, selon le scénario actuel, assujettie à la mise en œuvre d'efforts substantiels, qui devront de plus être maintenus dans le temps. Pour y arriver, le gouvernement devra en effet conserver un équilibre budgétaire pendant 9 ans, soit de 2029-2030 à 2037-2038, ce qui n'a pas été réalisé depuis une cinquantaine d'années.

¹¹⁹ Le respect de la trajectoire de réduction de la dette nette repose également sur une diminution significative des investissements nets en immobilisations. En effet, ces investissements passent de 1,2 % du PIB, en moyenne, pour la période de 2026-2027 à 2028-2029, à une moyenne de 0,7 % pour la période de 2029-2030 à 2037-2038 (-0,5 %), ce qui représente une baisse de 40 %⁵ (figure 11).

⁵ La diminution prévue des investissements bruts en pourcentage du PIB pour cette période est de 25 %. La différence entre les investissements nets et les investissements bruts correspond à l'amortissement des immobilisations.

FIGURE 11 Investissements en immobilisations nets historiques et prévus (en pourcentage du PIB)



1. Le calcul repose sur le PIB nominal établi selon l'année civile.

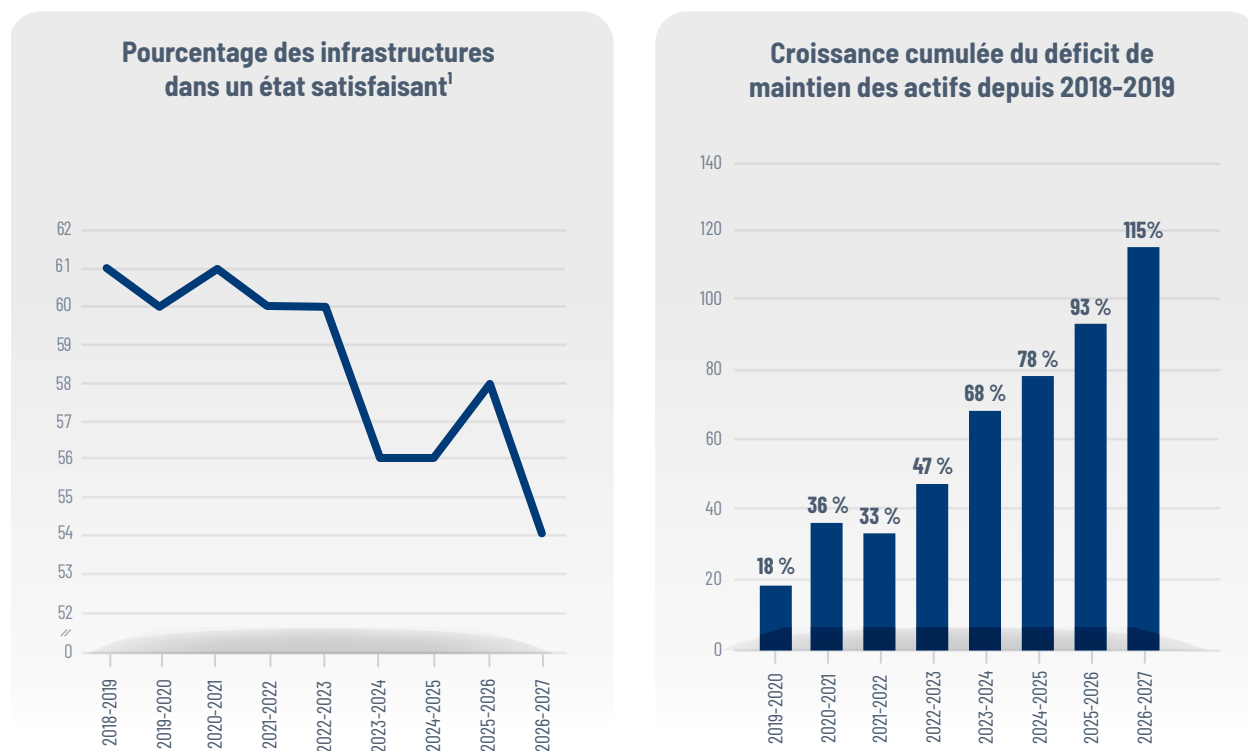
Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ.

Illustration : Vérificateur général du Québec, banque d'images Adobe Stock.

¹²⁰ La diminution des investissements nets en immobilisations provient entre autres d'une diminution des investissements prévus dans le PQI. Il est prévu que ces investissements passeront de 19,4 milliards en 2026-2027 à 15,4 milliards en 2030-2031, soit une diminution de 21 %.

¹²¹ Considérant les défis inhérents au vieillissement des infrastructures et aux besoins de modernisation de celles-ci, un tel niveau d'investissements nécessitera la planification de mesures concrètes. Les documents budgétaires publiés ces derniers mois ne permettent pas de comprendre clairement les effets sur la pérennité des infrastructures existantes et sur la priorisation de nouveaux investissements à long terme de cette diminution des investissements.

¹²² Selon les données provenant du PQI et des plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI), l'état des infrastructures publiques a continué de se dégrader, malgré une augmentation significative des investissements en immobilisations depuis 2016-2017. Par exemple, comme le montre la figure 12, le pourcentage d'infrastructures en bon état serait passé de 61 % à 54 % en moins de 10 ans (de 2018-2019 à 2026-2027). Pendant la même période, la croissance du déficit de maintien des actifs aurait plus que doublé, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 11 %.

FIGURE 12 Mesures de l'état des infrastructures publiques de 2018-2019 à 2026-2027 selon les PAGI

1. Il s'agit des infrastructures dont l'indice d'état gouvernemental est de A (très bon), B (bon) ou C (satisfaisant).

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du PQI et des PAGI.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER



Nécessité d'investir dans les infrastructures

Plusieurs de nos plus récents rapports d'audit traitent des défis du Québec en matière de gestion de ses infrastructures. Par exemple, nous avons souligné, dans notre rapport d'audit de performance *Finances publiques : analyse et prise en compte des principaux enjeux de soutenabilité* publié à l'automne 2025, que le PQI ne présente pas toutes les sommes nécessaires à la réalisation de l'ensemble des projets qui y sont inscrits. Le Secrétariat du Conseil du trésor a évalué que les sommes non provisionnées pour la réalisation des projets majeurs en phase d'étude ou de planification prévus dans le PQI 2025-2035 étaient alors d'environ 75 milliards de dollars. Les sommes non provisionnées pour ces projets s'élèveraient maintenant à 65 milliards.

De plus, une diminution des investissements en maintien d'actifs est prévue dès la troisième année (2028-2029) du PQI 2026-2036. Cela risquerait d'accentuer le déficit de maintien des actifs actuels, évalué à près de 45 milliards par le gouvernement, et d'accélérer la dégradation d'actifs stratégiques.

Pour relever ces défis, le gouvernement a, au cours des dernières années, rehaussé les enveloppes du PQI d'un exercice budgétaire à l'autre. Ainsi, la diminution des investissements prévus d'ici 2030-2031 et pour les années suivantes pourrait ne pas se matérialiser s'il décidait de rehausser les enveloppes lors des prochains renouvellements du PQI, afin de maintenir les sommes allouées en maintien des actifs et d'assurer la réalisation des projets. Si cela se produit, il est possible que le ratio de la dette nette en pourcentage du PIB soit plus élevé que prévu dès 2028-2029.

2.3 Conclusion sur la qualité de l'information présentée dans le rapport préélectoral

L'information présentée dans le rapport préélectoral est généralement compréhensible, pertinente et comparable. Dans l'ensemble, le rapport renseigne adéquatement le lecteur sur la situation économique et financière du Québec. Toutefois, des aspects doivent être améliorés afin d'offrir un éclairage plus complet et de présenter un solde comptable dans le cadre financier qui correspond à celui qui serait constaté dans les états financiers.

Qu'avons-nous constaté?

¹²³ Au fil des ans, le contenu du rapport préélectoral a été amélioré. Ainsi, le rapport 2026 contient, dans l'ensemble, l'information nécessaire pour renseigner ses utilisateurs sur la situation économique et financière du Québec. Il présente, entre autres, les révisions importantes apportées au cadre financier depuis le budget de mars 2026, ainsi que des scénarios alternatifs de prévisions.

¹²⁴ Toutefois, le rapport devrait présenter les dépenses prévisionnelles de tous les portefeuilles pour les trois années examinées, plutôt que seulement celles des principaux portefeuilles, et leur taux de croissance. En outre, les explications sur les variations gagneraient à être bonifiées, notamment pour couvrir tous les éléments significatifs.

¹²⁵ Par ailleurs, le rapport préélectoral ne présente pas le portrait global des mesures qui devront éventuellement être déterminées pour atteindre les soldes comptable et budgétaire prévus dans le cadre financier présenté.

¹²⁶ Mentionnons enfin que le surplus (déficit) comptable est présenté comme il le serait dans les états financiers consolidés du gouvernement à la section 3.1 du rapport préélectoral, mais qu'il n'est pas présenté ainsi dans le cadre financier, ce qui peut créer de la confusion.

Ce qui appuie notre constat

¹²⁷ Notre évaluation de la qualité de l'information présentée dans le rapport préélectoral repose sur les critères généralement reconnus, soit la compréhensibilité, la pertinence, la comparabilité et la conformité aux dispositions législatives.

¹²⁸ Le rapport préélectoral contient les renseignements requis énoncés aux articles 23.2 et 23.3 de la *Loi sur le ministère des Finances*, ce qui inclut le rapport exigé par la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, dont de l'information sur le plan de retour à l'équilibre budgétaire, et celui requis par la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

¹²⁹ Il présente aussi plusieurs autres renseignements qui permettent de dresser un portrait relativement détaillé de la situation financière du gouvernement, notamment :

- les révisions importantes apportées au cadre financier depuis le budget de mars 2026;
- la comparaison d'hypothèses économiques importantes avec la moyenne des institutions privées;
- les hypothèses importantes, les risques clés et l'analyse de sensibilité pour les prévisions économiques;
- les principales variables du cadre financier;
- des scénarios alternatifs de prévisions.

¹³⁰ D'autres informations, comme les explications sur les défis démographiques et ceux du marché du travail, permettent aux utilisateurs de mieux comprendre l'évolution prévue de la croissance économique et facilitent l'évaluation du cadre financier.

¹³¹ Les aspects qui doivent être améliorés sont traités ci-après.

Présentation non détaillée des dépenses de chacun des portefeuilles

¹³² Le rapport préélectoral présente les prévisions de dépenses de portefeuilles. Cependant, seulement les dépenses de 9 portefeuilles parmi les plus importants sont présentées en détail, notamment celles de Santé et Services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur, alors que les dépenses de 16 autres portefeuilles sont regroupées sous la rubrique « Autres portefeuilles ».

¹³³ Bien que l'annexe 3 du rapport préélectoral (tableau 48) constitue une avancée, puisqu'elle présente les dépenses de tous les portefeuilles, elle fournit les dépenses prévisionnelles uniquement pour l'année 2026-2027 (année en cours). Les prévisions de dépenses de chacun des portefeuilles devraient être présentées sur un horizon minimal de trois ans afin que les utilisateurs du rapport préélectoral puissent apprécier leurs variations au fil des ans. De plus, elles devraient être accompagnées d'explications chiffrées et plus détaillées pour aider à la compréhension des variations, et ce, notamment dans le contexte d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

¹³⁴ Nous avons fait l'exercice de présenter l'évolution prévue des dépenses de tous les portefeuilles pour les trois prochaines années. Ce portrait se trouve dans la section portant sur les prévisions des dépenses de portefeuilles (tableau 4).

Absence d'un portrait global des efforts à réaliser pour respecter le plan de retour à l'équilibre budgétaire

¹³⁵ Le rapport préélectoral fait mention de la baisse ou de la fin du financement de certains programmes, à la section 4.2.1 portant sur les dépenses de portefeuilles, sans toutefois quantifier les efforts budgétaires à réaliser.

¹³⁶ Il n'est pas clairement mentionné non plus qu'il y a un écart entre les coûts établis pour reconduire les activités de l'État et les dépenses prévues, ni l'ampleur de cet écart. Notre examen des prévisions de dépenses de tous les portefeuilles pour les trois premières années du cadre financier nous a permis de constater que cet écart s'élève au moins à 2 milliards pour 2027-2028 et à 3 milliards pour 2028-2029, comme nous l'expliquons dans la section portant sur les prévisions des dépenses de portefeuilles.

¹³⁷ Bien que certaines mesures aient été déterminées pour combler ces écarts, une part importante des efforts à réaliser ne reposent sur aucune mesure définie. L'ampleur des mesures qu'il reste à déterminer n'est pas divulguée. L'absence de ces mesures s'ajoute au fait qu'il y a également un écart à résorber de 1,85 milliard en 2028-2029 pour que le solde budgétaire prévu soit atteint.

¹³⁸ Présenter les coûts nécessaires au maintien des activités de l'État et quantifier les efforts budgétaires requis ainsi que les mesures pour mettre en œuvre le plan de retour à l'équilibre budgétaire permettraient aux

utilisateurs du rapport préélectoral de comprendre plus facilement les choix du gouvernement et les risques liés aux prévisions budgétaires.

Présentation du solde comptable à améliorer dans le cadre financier

¹³⁹ Le rapport préélectoral présente dans la section 3.1 le surplus (déficit) comptable tel qu'il le sera dans les états financiers consolidés du gouvernement si les prévisions se réalisent.

¹⁴⁰ Toutefois, ce n'est pas la présentation qui a été adoptée pour le cadre financier. En effet, l'écart à résorber n'a pas été inclus dans le surplus (déficit) comptable présenté. Pourtant, cet écart modifiera le solde comptable constaté dans les états financiers, puisqu'il devra être résorbé soit par une augmentation des revenus, soit par une diminution des dépenses, soit par l'utilisation de la provision pour éventualités, ou encore par une combinaison de ces possibilités.

¹⁴¹ Le cadre financier ne fournit donc pas l'information sur le surplus (déficit) comptable conformément aux normes comptables. Par exemple, pour 2028-2029, un déficit de 724 millions de dollars est prévu dans le cadre financier plutôt que le surplus de 1,126 milliard prévu lorsque le calcul est effectué selon la même méthode que pour les états financiers.

¹⁴² Cette présentation différente du surplus (déficit) comptable pour une même année nuit à la comparabilité des prévisions avec les états financiers et peut créer de la confusion chez les utilisateurs du rapport préélectoral.



3. Commentaires des entités



COMMENTAIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES

Le ministère des Finances a pris connaissance du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2026*.

Le Ministère est reconnu pour son expertise en matière de finances publiques. Ses équipes déploient des efforts considérables, appliquent des cadres méthodologiques éprouvés et fiables et font preuve d'une rigueur soutenue tout au long du processus d'établissement des prévisions sous-jacentes à la préparation des documents budgétaires. Les pratiques budgétaires du Québec sont reconnues et s'inspirent des meilleures pratiques internationales, notamment celles recommandées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les mêmes exigences élevées ont été appliquées à la préparation du présent rapport préélectoral.

Le Ministère accueille favorablement les conclusions du VGQ quant à la plausibilité de l'ensemble des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral 2026. Ce constat de la part du VGQ est important et s'ajoute aux analyses approfondies menées par les différentes agences de notation à la suite du budget 2026-2027, lesquelles ont confirmé la crédibilité du cadre financier du Québec.

Le Ministère souhaite souligner certains éléments relativement à des constats particuliers.

Plausibilité des hypothèses et des prévisions

À l'instar du VGQ, le Ministère reconnaît l'incertitude du contexte géopolitique et économique. Ce contexte, caractérisé principalement par le conflit commercial entre le Canada et les États-Unis et des tensions importantes, notamment au Moyen-Orient, continue de représenter un facteur de risque significatif.

À ce titre, une provision pour éventualités de 9,0 milliards de dollars est maintenue sur l'horizon du cadre financier. Cette provision pourrait notamment être utilisée pour couvrir des dépenses imprévues ou pallier les effets d'une croissance économique plus modérée qu'anticipé.

Plausibilité des dépenses de portefeuilles

La *Loi sur l'équilibre budgétaire* a pour objectif d'équilibrer le budget du gouvernement. Toutefois, la législation québécoise exige un retour à l'équilibre budgétaire après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations, ce qui ajoute une contrainte additionnelle pour le Québec par rapport aux autres provinces.

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement a réitéré son engagement à maintenir une saine gestion des finances publiques en déposant un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Ce plan repose notamment sur une réduction du poids des dépenses dans l'économie à un niveau semblable à celui d'avant la pandémie.

- Aussi, sur l’horizon du cadre financier, les revenus devraient croître à un rythme annuel moyen de 3,3 %, alors que les dépenses progresseront de 2,3 %, soit une évolution compatible avec le retour graduel à l’équilibre budgétaire.

Le budget 2026-2027 a marqué la deuxième année d’exécution du plan de retour à l’équilibre budgétaire et a permis de présenter des résultats plus favorables qu’anticipé en 2025-2026, lesquels sont passés d’un déficit initial prévu de 11,4 milliards de dollars à un déficit de 5,5 milliards de dollars constaté dans les récents comptes publics. Cette amélioration de la trajectoire se poursuit dans le cadre du présent rapport préélectoral.

Le VGQ expose que, sur la base du scénario retenu et analysé, le financement d’un certain nombre de programmes pourrait ne pas être reconduit à compter de 2027-2028.

Il convient de rappeler que chaque exercice budgétaire prévoit une évaluation des programmes qui prennent fin. Il s’agit d’une occasion pour le gouvernement d’examiner non seulement la reconduction du financement de ces programmes, mais aussi d’assurer le déploiement de nouvelles initiatives prioritaires ou encore la mise en place de mesures visant l’optimisation des coûts liés à la prestation des services publics.

Cet exercice annuel est aligné sur l’évolution de la conjoncture économique et financière, les résultats de négociations avec le gouvernement fédéral relativement à certains programmes qui viendront à échéance, dont des ententes en santé, ou encore en fonction de nouvelles priorités établies par le gouvernement.

Le Ministère, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor et l’ensemble des ministères et organismes, entend poursuivre ses efforts pour assurer de façon rigoureuse l’efficacité de l’État, le maintien de la trajectoire de retour à l’équilibre budgétaire et la réalisation des priorités gouvernementales en matière de dépenses publiques qui sont établies annuellement à travers l’exercice budgétaire et l’allocation des crédits.

Résorption des écarts au cadre financier

Le VGQ fait également état dans son analyse détaillée des efforts budgétaires requis afin d’atteindre l’équilibre budgétaire après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

Il importe de noter que l’intégration d’un écart à résorber au plan de retour à l’équilibre budgétaire est conséquente avec l’approche retenue par le gouvernement afin d’adapter le cadre financier en fonction de l’évolution de la conjoncture budgétaire. À cet égard, le Ministère a choisi, compte tenu de la volatilité économique et du climat politique mondial tendu, de prévoir un plan graduel sur cinq ans et de ne pas identifier l’ensemble des gestes à poser pour revenir à l’équilibre budgétaire après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

- Cette approche graduelle permet d’éviter de poser aujourd’hui certains gestes qui pourraient nuire à la prospérité du Québec ou s’avérer non requis à terme.
- De plus, soulignons qu’avant ces versements au Fonds des générations, le solde comptable présente un surplus en 2029-2030.

Par ailleurs, le retour à des conditions économiques plus favorables stimulerait davantage l’activité économique et pourrait permettre la résorption des écarts. Cette situation pourrait se produire, par exemple, si les États-Unis retiraient certains droits de douane sur leurs importations dans le cadre des négociations entourant le renouvellement de l’Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Le rapport préélectoral fait également état de différents leviers dont dispose le gouvernement lui permettant de résorber complètement l’écart, entre autres :

- l’accroissement du potentiel économique du Québec;
- la poursuite des représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des transferts fédéraux additionnels, notamment en santé et en infrastructures;
- la non-utilisation de la provision pour éventualités.

Trajectoire de réduction de la dette et investissements en infrastructures publiques

Le Québec a fait des progrès notables au cours des dernières décennies pour réduire son endettement. Le gouvernement a poursuivi sur cette voie avec la mise en place de nouvelles cibles de réduction de la dette. Celles-ci reposent sur un retour graduel à l'équilibre budgétaire, la poursuite de versements importants au Fonds des générations et une stabilisation des investissements annuels en infrastructures publiques, après une période marquée par des niveaux d'investissements historiques.

- Les investissements en infrastructures sont passés de 9,1 milliards de dollars en 2018-2019 à 21,0 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui correspond à une augmentation de 131 %.
- Au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036, des investissements importants sont toujours prévus en 2026-2027 et en 2027-2028, respectivement de 19,4 milliards de dollars et de 19,8 milliards de dollars.

Or, ces investissements élevés viennent accroître la pression sur le cadre financier, particulièrement sur le service de la dette. Ainsi, de manière à respecter la capacité de payer des contribuables et à assurer la soutenabilité à long terme des finances publiques, les investissements en infrastructures se stabiliseront à compter de 2028-2029. De manière à soutenir la qualité du crédit du Québec auprès des agences de notation, les investissements annuels devraient être limités à 10 % des revenus.

Par ailleurs, rappelons que des investissements records de 105,8 milliards de dollars, soit 71 % des investissements prévus au PQI 2026-2036, sont consacrés aux investissements en maintien du parc. Cet engagement découle principalement de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc mise en place au PQI 2021-2031.

- Dès 2026-2027, cette stratégie sera renforcée afin d'améliorer l'état des infrastructures des organismes publics, notamment en priorisant les projets visant à régler la vétusté physique, en optimisant les projets, tout en limitant l'ampleur des projets de reconstruction.

L'objectif demeure de ramener le ratio global du déficit de maintien des actifs des organismes publics par rapport à leur valeur de remplacement, de 9,7 % en mars 2026, à entre 6 % et 7 % d'ici 2036.

Présentation de l'information

Dans ses documents budgétaires, le Ministère s'assure de présenter aux lecteurs une information détaillée, juste et utile. Aussi, le Ministère accueille favorablement la conclusion du VGQ en ce qui concerne l'information incluse dans le rapport préélectoral, qui est jugée compréhensible, pertinente, comparable et de nature à renseigner les lecteurs sur la situation économique et financière du Québec.

De plus, à la suite d'un constat formulé par le VGQ en 2022, le Ministère présente dans le présent préélectoral deux scénarios alternatifs de prévision économique afin d'estimer les incidences d'une récession ou d'une croissance économique plus forte que prévu sur le cadre financier et la dette du gouvernement du Québec. La présentation de ces scénarios alternatifs permet d'estimer les répercussions potentielles de leur matérialisation sur le cadre financier et de mettre en perspective le scénario de référence.

Enfin, le Ministère souhaite souligner la collaboration de l'équipe du Vérificateur général du Québec tout au long de l'exercice de certification du *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2026*.

COMMENTAIRES DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a pris connaissance des sections du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) le concernant, intitulé « Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2026 » et prend acte des constats.

Le rapport confirme que les prévisions de dépenses à la base du cadre financier du gouvernement de même que les hypothèses qui ont servi à leur évaluation sont plausibles pour les trois années examinées, bien que le niveau estimé de ces dépenses puisse nécessiter la mise en œuvre de mesures générant des gains d'efficacité.

À cet effet, le SCT a initié le « Chantier gouvernemental de l'efficacité de l'État », rendu public en mars 2026 dans le cadre du dépôt à l'Assemblée nationale de la Stratégie de gestion des dépenses 2026-2027. Ce Chantier vise non seulement à réduire les dépenses, mais également à optimiser l'utilisation des ressources afin de préserver et de renforcer les services publics.

De plus, le SCT a déposé, en mai 2026, à la Commission de l'administration publique, son plan d'action visant à répondre à la recommandation 7 du Rapport du Vérificateur général du Québec – Finances publiques : analyse et prise en compte des principaux enjeux de soutenabilité.

Cette recommandation visait à réviser le processus d'établissement des coûts de reconduction afin de prendre en compte l'ensemble des sommes nécessaires au maintien du niveau des services à la population. Dans le cadre de ces travaux, le SCT a débuté, à l'automne 2025, l'actualisation du processus d'évaluation des coûts de reconduction, laquelle a mené à une priorisation du financement des grandes missions de l'État. Le SCT poursuit, en collaboration avec les ministères et organismes, la mise en application de son plan d'action pour le prochain cycle budgétaire gouvernemental.







Annexes

- Annexe I :** Objectifs de l'examen et portée des travaux
- Annexe II :** Rapport de certification du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2026
- Annexe III :** Rôles et responsabilités des principaux intervenants
- Annexe IV :** Travaux réalisés sur les prévisions économiques et financières
- Annexe V :** Travaux réalisés sur les prévisions des revenus fiscaux et détail de notre conclusion sur les prévisions des autres revenus autonomes
- Annexe VI :** Travaux réalisés sur les prévisions des dépenses de portefeuilles
- Annexe VII :** Composition de la dette au 1^{er} avril 2026 selon les différents concepts de dette



Annexe I : Objectifs de l'examen et portée des travaux

OBJECTIFS DE L'EXAMEN

La responsabilité du Vérificateur général consiste à fournir une conclusion sur les objectifs propres à la présente mission d'examen de certification. Pour ce faire, il a recueilli les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder sa conclusion et pour obtenir un niveau d'assurance jugé valable dans les circonstances. Son évaluation est basée sur les critères qui sont exposés ci-après.

Objectifs de l'examen	Critères d'évaluation
Déterminer si les hypothèses et les prévisions ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles.	■ Les prévisions s'appuient sur des hypothèses complètes, cohérentes, réalistes et objectives. ■ Les hypothèses et les prévisions prennent en compte les informations les plus récentes, de même que les dernières orientations et décisions du gouvernement. ■ Les prévisions sont établies selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.
S'assurer que l'information présentée dans le rapport préélectoral est compréhensible, pertinente et comparable, et qu'elle renseigne adéquatement les utilisateurs sur la situation économique et financière du Québec.	■ Les principales hypothèses sont expliquées clairement et justifiées de façon à ce qu'un lecteur comprenne les modifications apportées depuis le dernier budget. ■ Les prévisions sont présentées sur une base comparable à celle utilisée pour les états financiers historiques et pour le dernier budget, et les écarts importants sont expliqués. ■ Les prévisions sont suffisamment détaillées pour démontrer l'incidence des conditions économiques, des décisions et des annonces du gouvernement sur sa situation financière et pour expliquer, le cas échéant, les changements significatifs sur le niveau de services à la population. ■ Les risques significatifs liés aux prévisions sont exposés simplement et les analyses de sensibilité afférentes sont publiées. ■ L'information présentée est conforme aux dispositions législatives pertinentes qui encadrent le rapport préélectoral.

Les travaux dont traite ce rapport ont été menés en vertu de la *Loi sur le vérificateur général* et conformément aux méthodes de travail en vigueur. Ces méthodes respectent les Normes canadiennes de missions de certification (NCMC) présentées dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*, notamment la norme sur les missions d'appréciation directe (NCMC 3001). Les critères d'évaluation ont été élaborés, entre autres, à l'aide des normes relatives aux informations financières prospectives de CPA Canada et des consignes sur ce sujet formulées par l'American Institute of Certified Public Accountants.

De plus, le Vérificateur général applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1. Cette norme exige du Vérificateur général qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables. Au cours de ses travaux, le Vérificateur général s'est conformé aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie prévues dans son code de déontologie.

PORTÉE DES TRAVAUX

Le présent rapport a été achevé le 10 août 2026.

Constituant un complément au rapport de certification joint au rapport préélectoral 2026, il détaille la base de notre conclusion sur la plausibilité des prévisions établies par le ministère des Finances en date du 10 juillet 2026, pour les années 2026-2027 à 2028-2029, ainsi que notre conclusion sur la qualité de la présentation de l'information incluse dans le rapport préélectoral 2026.

Quant aux données de l'année financière 2025-2026, nous les avons auditées et elles ont été publiées dans les Comptes publics 2025-2026.

Étant donné que les prévisions sont fondées sur des hypothèses établies à une date donnée et qu'elles concernent des événements à venir, les résultats réels seront différents de l'information présentée dans le rapport préélectoral 2026, et les écarts pourraient être significatifs. D'ailleurs, plus les périodes visées sont éloignées, plus le degré d'incertitude augmente. Nous n'exprimons donc aucune opinion sur la probabilité que les estimations se réalisent.

Les procédures mises en œuvre lors de notre analyse comprennent entre autres, dans la mesure jugée appropriée, l'analyse de processus budgétaires, des demandes d'information, des entrevues auprès du personnel de diverses entités, l'examen de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents, des procédures analytiques, l'évaluation des méthodes d'estimation utilisées et des modèles de prévisions, des validations de calculs et d'analyses de sensibilité. Enfin, la consultation de spécialistes en finances publiques et en économie, incluant l'économétrie, fait partie intégrante de ces procédures. Ces travaux se sont déroulés principalement de janvier à août 2026.

Annexe II : Rapport de certification du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2026



Rapport de certification du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2026

À l'Assemblée nationale,

J'ai réalisé une mission d'examen en certification sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral ci-joint, préparé par le ministre des Finances. Mes travaux ont consisté à examiner, dans tous leurs aspects significatifs, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette pour les trois années financières suivantes : 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Pour l'année financière 2025-2026, les données présentées dans le rapport préélectoral correspondent à celles des états financiers consolidés du gouvernement du Québec que j'ai audités.

Étant donné que les prévisions sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels seront différents de l'information présentée dans le rapport préélectoral, et les écarts pourraient être significatifs. Ainsi, je n'exprime aucune conclusion quant à la probabilité que les prévisions se réalisent.

Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare que j'ai reçu tous les renseignements et les documents demandés pour formuler ma conclusion.

Conclusion de l'examen du Vérificateur général

Sur la base des procédures mises en œuvre ainsi que des éléments probants obtenus, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette pour les années financières 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 sont, en date du 10 juillet 2026, plausibles dans tous leurs aspects significatifs, et ce, selon l'objectif et les critères déterminés par le Vérificateur général. Il est à noter que des défis sont cependant présents, lesquels sont exposés dans la section Commentaires du Vérificateur général ci-dessous.

Observations – Présentation du surplus (déficit) dans le cadre financier

J'attire l'attention sur l'encadré à la section 3.1 du rapport préélectoral, dans lequel il est mentionné que le surplus (déficit) comptable présenté dans le cadre financier du rapport préélectoral ne correspond pas à celui qui sera présenté dans les états financiers consolidés du gouvernement selon les normes comptables pour le secteur public. Il y est précisé que cette différence découle du fait que, dans le cadre financier, le calcul du surplus (déficit) a été effectué avant de prendre en considération l'écart à résorber de 1,85 milliard de dollars en 2028-2029. Il en résulte que le cadre financier présente un déficit de 724 millions pour 2028-2029, alors que les états financiers consolidés du gouvernement indiqueront plutôt un surplus de 1,1 milliard de dollars, si le solde budgétaire présente, comme prévu, un déficit de 1,5 milliard en 2028-2029.

Commentaires du Vérificateur général

Sans amoindrir ma conclusion quant à la plausibilité des prévisions, je tiens à formuler les commentaires suivants.

Incertitude quant à la situation économique

La situation économique reste incertaine en raison de différents enjeux, notamment les tensions géopolitiques et commerciales. Ainsi, les revenus prévus demeurent sujets à des fluctuations, malgré le fait qu'ils sont basés sur des hypothèses plausibles.

Plausibilité du cadre financier

La diminution prévue de la croissance des dépenses de portefeuilles implique notamment la réduction ou la fin du financement d'activités et de programmes, afin de respecter le plan de retour à l'équilibre budgétaire. Il existe un risque que ces efforts budgétaires puissent entre autres entraîner des conséquences sur les services à la population, et ce, plus particulièrement en 2028-2029. J'estime ces efforts au moins à 2 milliards pour 2027-2028 et à 3 milliards pour 2028-2029. Il y a également un écart à résorber de 1,85 milliard pour 2028-2029, qui pourrait nécessiter la mise en œuvre de mesures additionnelles, à moins que cet écart soit éliminé par la non-utilisation de la provision pour éventualités ou par des revenus supplémentaires. J'expose les éléments qui me permettent tout de même de conclure que les prévisions des dépenses de portefeuilles sont plausibles dans notre rapport intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2026*, qui sera disponible sur le site Web du Vérificateur général.

Rapports du ministère à l'égard de l'application de la Loi sur l'équilibre budgétaire et de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations

Je n'exprime aucune conclusion sur les deux dernières années du cadre financier présenté dans le rapport préélectoral. Toutefois, je désire attirer l'attention sur les défis importants que représentent les efforts budgétaires relatifs aux années 2029-2030 et 2030-2031 afin d'atteindre les objectifs de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, en raison de leur effet cumulatif et de la nécessité de les pérenniser. De plus, la trajectoire de la réduction de la dette en pourcentage du PIB jusqu'en 2037-2038 repose sur l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire, en plus d'inclure une réduction des sommes consacrées aux immobilisations, alors que l'état des immobilisations se détériore et que plusieurs projets sont envisagés.

Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral

En complément du présent rapport, j'ai produit un rapport intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2026*, dans lequel j'explique mes travaux et les bases sur lesquelles je fonde ma conclusion. J'y présente également des informations additionnelles que les utilisateurs du rapport préélectoral doivent connaître pour apprécier pleinement les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette. Cette analyse sera disponible sur le site Web du Vérificateur général.

Cette analyse contient également divers commentaires quant à la présentation de l'information dans le rapport préélectoral, ainsi que l'objectif et les critères utilisés pour évaluer la présentation de l'information. J'y commente notamment la présentation du surplus (déficit) dans le cadre financier, dont il est question dans la section Observations – Présentation du surplus (déficit) dans le cadre financier ci-dessus.

Responsabilité du ministère des Finances

En vertu de la *Loi sur le ministère des Finances*, le ministre doit préparer et publier, préalablement à la tenue des élections générales qui suivent l'expiration d'une législature, un rapport préélectoral présentant l'état des finances publiques du Québec. Cette responsabilité comprend l'élaboration d'hypothèses et de prévisions jugées plausibles.

Responsabilité du Vérificateur général

Ma responsabilité consiste à examiner la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral, en date du 10 juillet 2026, sur la base de procédures que j'ai mises en œuvre et d'éléments probants que j'ai obtenus au regard de l'objectif et des critères que j'ai jugés valables. Cet objectif et ces critères sont exposés ci-après. Je dois également indiquer si j'ai reçu tous les renseignements et les documents demandés. J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3001, *Missions d'appréciation directe*. Cette norme requiert que je planifie et réalise la mission de façon à obtenir une assurance qui est valable dans les circonstances.

Objectif	Critères d'évaluation
Déterminer si les hypothèses et les prévisions ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles.	▪ Les prévisions s'appuient sur des hypothèses complètes, cohérentes, réalistes et objectives. ▪ Les hypothèses et les prévisions prennent en compte les informations les plus récentes, de même que les dernières orientations et décisions du gouvernement. ▪ Les prévisions sont établies selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En raison de l'objet de la mission d'examen, qui porte sur des prévisions, la nature des procédures mises en œuvre diffère de ce qui se fait lors des missions d'audit, et le niveau d'assurance obtenu est par conséquent moins élevé.

Les procédures mises en œuvre reposent sur mon jugement professionnel. Elles comprennent, dans la mesure jugée appropriée, l'analyse du processus budgétaire, des demandes d'information et l'examen de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents. Elles incluent également des procédures analytiques, l'évaluation des méthodes d'estimation utilisées et celle des modèles de prévisions économiques du ministère des Finances, ainsi que des validations de calculs et d'analyses de sensibilité. Enfin, la consultation de spécialistes en finances publiques et en économie, incluant l'économétrie, fait partie intégrante des procédures.

Indépendance et gestion de la qualité du Vérificateur général

Je me suis conformée aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le Vérificateur général applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du Vérificateur général qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

La vérificatrice générale du Québec,

Original signé

Christine Roy, FCPA auditrice
Québec, le 10 août 2026



Annexe III : Rôles et responsabilités des principaux intervenants¹

Ministère des Finances et son ministre

- Préparer et présenter à l'Assemblée nationale le discours sur le budget qui énonce les politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière du gouvernement.
- Établir et proposer au gouvernement le niveau global des dépenses.
- Proposer des orientations en matière de revenus au gouvernement et le conseiller sur ses investissements.
- Élaborer, de concert avec le président du Conseil du trésor, des politiques et des orientations en matière d'investissements en immobilisations et établir le niveau des engagements financiers inhérents au renouvellement des ententes et des conventions collectives.
- Proposer annuellement au gouvernement un plan des investissements publics des organismes du gouvernement en matière d'infrastructures portant sur 10 ans, incluant l'utilisation des investissements réalisés.
- Surveiller, contrôler et gérer tout ce qui se rattache aux finances de l'État et qui n'est pas attribué à une autre autorité.
- Gérer le fonds consolidé du revenu et la dette publique.
- Veiller à la préparation des comptes publics et des autres rapports financiers du gouvernement.
- Préparer et publier, préalablement à la tenue des élections générales qui suivent l'expiration d'une législature, un rapport préélectoral qui présente l'état des finances publiques.

Secrétariat du Conseil du trésor et son président²

- Préparer et soumettre annuellement le budget de dépenses au gouvernement, en tenant compte des particularités de chacun des ministères et des organismes, s'assurer de la cohérence de ce budget avec la politique budgétaire du gouvernement et en réaliser le suivi.
- Veiller à une bonne gouvernance et encadrer la gestion des ressources humaines et financières ainsi que la gestion contractuelle.
- Faire des recommandations au gouvernement sur les demandes et les projets présentés par les ministères et les organismes ainsi que sur les politiques et les orientations gouvernementales en matière de gestion budgétaire et financière.

Ministères et organismes budgétaires, organismes autres que budgétaires, fonds spéciaux et entreprises du gouvernement

- Procéder à l'évaluation de leurs prévisions.
- Examiner les moyens pour respecter l'enveloppe budgétaire allouée (ministères et organismes budgétaires seulement).
- Ventiler leur enveloppe de dépenses entre les programmes, les éléments, les supercatégories et les catégories de dépenses (ministères et organismes budgétaires seulement).
- Établir et mettre en œuvre les mesures de contrôle de leurs opérations financières.
- Rendre compte de l'atteinte de leurs objectifs et de l'utilisation des ressources dans leur rapport annuel de gestion.

1. Il s'agit des rôles et responsabilités concernant le processus d'établissement des prévisions budgétaires. Ces rôles et responsabilités ont été établis en fonction des lois publiées au 10 juillet 2026 et tiennent compte du décret 607-2026 du 21 avril 2026 qui confie, entre autres, au ministre responsable des Infrastructures les fonctions et les responsabilités du président du Conseil du trésor prévues par la *Loi sur les infrastructures publiques* (chapitre I-8.3).

2. La *Loi sur l'administration publique* stipule que le Secrétariat du Conseil du trésor soutient les activités du Conseil du trésor et assiste le président du Conseil du trésor dans l'exercice de ses fonctions.

Annexe IV : Travaux réalisés sur les prévisions économiques et financières

Les travaux que nous avons réalisés sur les prévisions économiques et financières pour le Québec du ministère des Finances ont notamment reposé sur :

- une analyse du modèle des prévisions économiques, des principales équations sous-jacentes et de la cohérence globale :
 - évaluation des hypothèses sur lesquelles repose le scénario économique,
 - analyses sectorielles, telles que le marché de l'emploi, l'habitation et le secteur de l'énergie;
- des analyses tendanciellles des principales variables économiques et financières;
- une comparaison des prévisions avec celles des institutions privées (tableau 6);
- une table de discussion avec un groupe d'experts.

Nos travaux sur les prévisions économiques et financières nationales et internationales ont porté sur un ensemble d'indicateurs clés. Ils ont notamment reposé sur une évaluation des principales hypothèses, des analyses tendanciellles et une comparaison avec les prévisions des institutions canadiennes et internationales privées.

TABLEAU 6 Comparaison des prévisions de croissance du PIB du ministère des Finances avec celles des institutions privées

	TAUX ANNUEL MOYEN ¹ 2016-2025	2026	2027	2028	2029	2030	TAUX ANNUEL MOYEN ¹ 2026-2030
PIB réel							
Ministère des Finances		0,7	1,4	1,5	1,5	1,4	1,3
Moyenne des institutions privées ²		0,5	1,6	1,6	1,5	1,5	1,3
Valeur minimale		0,2	1,3	1,3	1,3	1,3	
Valeur maximale		0,8	1,9	2,0	1,6	1,7	
Institut de la statistique du Québec	2,0						
Déflateur du PIB							
Ministère des Finances		2,7	2,0	1,9	1,9	1,9	2,1
Moyenne des institutions privées ²		2,8	2,2	1,8	1,9	1,9	2,1
Valeur minimale		2,2	1,2	1,3	1,5	1,6	
Valeur maximale		3,4	3,8	2,1	2,1	2,1	
Institut de la statistique du Québec	3,2						
PIB nominal							
Ministère des Finances		3,4	3,4	3,4	3,4	3,3	3,4
Moyenne des institutions privées ²		3,3	3,8	3,4	3,4	3,4	3,5
Valeur minimale		2,6	2,9	3,1	3,1	3,1	
Valeur maximale		4,2	5,6	3,7	3,6	3,6	
Institut de la statistique du Québec	5,2						

1. Le taux de croissance annuel moyen correspond à la moyenne géométrique.

2. Ces moyennes proviennent d'un relevé du MFQ comprenant les prévisions de 10 institutions du secteur privé en date du 18 juin 2026.

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MFQ et de l'ISQ.



Annexe V : Travaux réalisés sur les prévisions des revenus fiscaux et détail de notre conclusion sur les prévisions des autres revenus autonomes

TRAVAUX SUR LES PRÉVISIONS DES REVENUS FISCAUX

Afin de conclure sur la plausibilité des prévisions des revenus fiscaux du MFQ et de nous assurer de leur caractère adéquat dans tous leurs aspects significatifs, nous avons effectué les travaux présentés ci-dessous.

Impôt des particuliers

- En plus des travaux réalisés sur les salaires et traitements, l'examen des prévisions de l'impôt des particuliers a consisté à évaluer la cohérence des hypothèses de croissance liées aux autres sources de revenus avec les prévisions économiques du MFQ que nous avons jugées plausibles, ou encore de leur cohérence avec la tendance historique et le contexte actuel. Les autres sources de revenus correspondent par exemple aux revenus de placements, aux revenus de retraite et aux revenus de l'assurance-emploi.
- Examen du modèle utilisé par le MFQ pour établir ses prévisions. Nous avons examiné si le modèle simule adéquatement la structure du régime d'imposition en vigueur et considère une indexation conforme à ce que prévoit la législation fiscale. Nous avons également examiné si ce modèle s'appuie, dans l'ensemble, sur les statistiques fiscales et les données financières pertinentes, lesquelles ont été corroborées par de l'information provenant de Revenu Québec ou du Contrôleur des finances.
- Examen de la mécanique générale utilisée par le MFQ. Par exemple, nous avons évalué la conception des équations permettant d'établir le nombre de contribuables et l'impôt sur le revenu imposable, reproduit la programmation sous-jacente aux prévisions et évalué les ajustements inclus dans le modèle de prévisions utilisé.

Cotisations pour les services de santé

- Appréciation de la performance du modèle utilisé par le MFQ pour établir ses prévisions et du caractère approprié des hypothèses utilisées. De plus, nous avons examiné si ces hypothèses tiennent compte des ajustements pertinents, notamment des variations du taux de cotisation et des plafonds applicables.

Impôt foncier scolaire

- Examen de la méthodologie d'établissement de l'impôt foncier scolaire. Nous avons examiné si elle respecte le cadre législatif applicable, intègre adéquatement les hypothèses liées à l'inflation et aux clientèles scolaires.

Impôts des sociétés

- Examen de la modélisation des prévisions des revenus provenant des impôts des sociétés, notamment de ses équations, de la sélection des variables, des ajustements et de sa conformité aux hypothèses économétriques sous-jacentes.
 - Nous avons également examiné si ce modèle s'appuie, dans l'ensemble, sur les statistiques fiscales et les données financières pertinentes, lesquelles ont été corroborées par de l'information provenant de Revenu Québec ou du Contrôleur des finances.
-

Taxes à la consommation

- Examen des modèles économétriques de prévision des revenus provenant de la taxe de vente et de la taxe sur les carburants, notamment l'évaluation de la construction du modèle, de ses équations, de la sélection des variables et de sa conformité aux hypothèses économétriques sous-jacentes.
- Nous avons examiné si ces modèles utilisent adéquatement les statistiques fiscales, l'historique de consommation et les hypothèses économiques appropriées. En outre, nous avons examiné si le MFQ a effectué des ajustements afin de tenir compte d'éléments pertinents tels que les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement.

DÉTAIL DE NOTRE CONCLUSION SUR LES PRÉVISIONS DES AUTRES REVENUS AUTONOMES

Les éléments suivants expliquent notre conclusion sur la plausibilité des revenus autonomes d'autres sources, soit les droits, permis et redevances, les revenus divers et les revenus provenant des entreprises du gouvernement.

Droits, permis et redevances

- La croissance prévue des revenus tirés des droits d'immatriculation et de permis de conduire est cohérente avec la tendance historique et intègre le ralentissement explicable par les effets démographiques, contrebalancé par l'entrée en vigueur de la contribution annuelle pour les véhicules électriques et hybrides, ainsi que la reprise attendue des investissements des entreprises qui devraient soutenir la croissance du nombre de véhicules de type camion.
- Les revenus liés aux ressources naturelles devraient décroître au cours des prochaines années. Par exemple, la décroissance des revenus tirés des droits d'exploitation minière s'explique par les baisses de prix attendus de certains métaux, tels que l'or, l'argent et l'aluminium. Soulignons que les prix de plusieurs métaux ont atteint des sommets et ont amorcé une décroissance au cours des derniers mois. Les facteurs ayant contribué à ces hausses devraient continuer à s'estomper.
- Au cours des prochaines années, les revenus des droits d'émission de gaz à effet de serre devraient être soutenus par une augmentation des prix de vente des unités. Soulignons que les prix ont diminué depuis 2024 et se situent maintenant près du prix minimum. La baisse du nombre d'unités disponibles dans les années à venir, expliquée entre autres par l'adoption d'un règlement en Californie visant à réduire le nombre d'unités mises en circulation, devrait permettre une progression des prix de vente.

Revenus divers

- Les revenus divers ont progressé en moyenne à un rythme de 5 % par année depuis 10 ans, et ce, malgré une baisse de 8,2 % en 2025-2026¹. Cette croissance s'explique par la forte augmentation des clientèles, notamment dans les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur au cours des dernières années, par les effets d'indexation des tarifs et par les revenus de placements.
- La croissance prévue pour les prochaines années devrait s'établir à 3,9 % en moyenne, ce qui est cohérent avec la tendance observée avant la pandémie de COVID-19 et traduit la diminution de la croissance de certaines clientèles, entre autres, dans les réseaux de l'éducation.

1. Cette baisse s'explique par la non-récurrence d'une part importante de la somme de 1,7 milliard de dollars reçue en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

Revenus provenant des entreprises du gouvernement

■ Loto-Québec

Au cours des prochaines années, l'entreprise prévoit réaliser des investissements dans des salons de jeux et dans certains casinos. Elle entend également continuer l'amélioration de l'expérience offerte sur sa plateforme de jeu en ligne afin de capter une plus grande part des mises actuellement effectuées sur les plateformes illégales. Ces investissements devraient entraîner une augmentation des ventes. Nous considérons que l'hypothèse d'une croissance moyenne de 6,2 % des revenus de cette entreprise pour les trois prochaines années est plausible.

■ Société des alcools du Québec

Pour les années examinées, les prévisions de l'entreprise sont basées sur l'hypothèse d'un volume de vente qui diminue légèrement, conformément à la baisse de consommation des différentes clientèles observée depuis trois ans. En contrepartie, la société prévoit une augmentation des prix similaire à l'inflation. Les prévisions sont cohérentes avec le plan stratégique de l'entreprise. Nous jugeons que la croissance annuelle moyenne de 0,6 % des résultats de la société d'État pour les années 2026-2027 à 2028-2029 est plausible.



Annexe VI : Travaux réalisés sur les prévisions des dépenses de portefeuilles

Afin de conclure sur la plausibilité des prévisions des dépenses de portefeuilles, nous avons examiné si celles-ci prennent notamment en compte, et dans tous leurs aspects significatifs, les éléments suivants.

Données financières	■ Informations financières les plus récentes, notamment les résultats présentés dans les Comptes publics 2025-2026.
Rémunération	■ Conventions collectives et ententes de rémunération, notamment l'indexation et la progression salariale, ainsi que le niveau des effectifs autorisé.
Pressions inflationnistes	■ Hausse des coûts (inflation) basée notamment sur les prévisions économiques du MFQ.
Pressions démographiques	■ Évolution de la demande ou de la clientèle visée, basée notamment sur les prévisions démographiques de l'ISQ (ex. : croissance des clientèles scolaires, vieillissement de la population, bénéficiaires d'un programme de transfert).
Investissements en infrastructures	■ Investissements annoncés par le gouvernement et prévus dans le PQI ainsi que leur amortissement si les infrastructures appartiennent à l'État.
Engagements contractuels	■ Ententes conclues avec les parties prenantes, telles que le gouvernement fédéral, les municipalités et les communautés autochtones.
Cadre légal et réglementaire	■ Législation et réglementation en vigueur, ainsi que les décisions et les orientations gouvernementales (ex. : décrets et annonces budgétaires).
Tendance historique	■ Évolution historique des dépenses en l'absence de changements significatifs apportés aux activités ou aux programmes.
Ajustement de consolidation	■ Élimination des opérations réciproques entre les entités du périmètre comptable.

Annexe VII : Composition de la dette au 1^{er} avril 2026 selon les différents concepts de dette

(en millions de dollars)¹

Dette brute		Dette nette et passif financier net ³		Dette représentant les déficits cumulés	
Dette émise sur les marchés financiers ²	296 182	Passifs	404 135	Passifs	404 135
+				-	
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	2 249	Actifs financiers	158 228	Actifs financiers	158 228
-				-	
Solde du Fonds des générations	16 644	Dette nette	245 907 38,1 % du PIB	Actifs non financiers	118 509
-				=	
Emprunts réalisés par anticipation	16 240	Passifs non financiers	5 936	Déficits cumulés	127 398 19,7 % du PIB
=					
Dette brute	265 547 41,1 % du PIB	Passif financier net	239 971 37,1 % du PIB		

1. Les données sont tirées des Comptes publics 2025-2026, volume 1, à l'exception des valeurs exprimées en pourcentage, qui ont été calculées à partir du PIB nominal de 2025, publié dans les Comptes économiques du 1^{er} trimestre de 2026 et de l'impact des passifs non financiers qui a été estimé par le MFQ.
2. La dette émise sur les marchés financiers comprend les dettes, les titres autodétenus par le gouvernement du Québec, les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés ainsi que les fonds d'amortissement afférents à des emprunts.
3. À compter du 1^{er} avril 2026, la dette nette n'aura plus à être présentée dans les états financiers et ce sera le passif financier net qui devra l'être. Le MFQ estime les passifs non financiers à 5 936 millions de dollars.

Source : Vérificateur général de Québec d'après des données du MFQ.

